

# La Feuille d'Avis

du District de Courtelary



## CAJ PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

## VILLERET

## PÉTANQUE

### Cinéma sous les étoiles

Du 9 au 16 août, le CAJ organise son festival de cinéma en plein air dans 8 villages de la région. À l'affiche: des films musicaux comme *Rocketman*, *8 Mile* ou *Bob Marley: One Love*. L'événement est gratuit et ouvert à tous. *Suite à la page 5*

### Vers Chasseral sans détour

Le sentier de la Combe Grède a rouvert après un éboulement en juin. Les travaux et la sécurité ont été assurés grâce à une mobilisation rapide. Avertissement aux randonneurs, la prudence reste de mise. *Suite à la page 13*

### Exploit suisse

La Suisse a remporté le Championnat d'Europe vétérans de pétanque à Santa Susanna, en Espagne. Jean-Jacques Masneri, de Courtelary, fait partie de l'équipe victorieuse, qui a brillamment battu la France en demi-finale avant de s'imposer en finale contre la Suède. *Suite à la page 20*

## VACANCES

### Fermeture estivale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 25 juillet, 1<sup>er</sup> août et 8 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 15 août. L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 21 juillet au 10 août. Bel été à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

# BONNES VACANCES!



tony

Réclame



## La Clientis Caisse d'Épargne Courtelary vous souhaite de passer d'agréables vacances!

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds

 **Clientis**  
Votre banque

Immobilier

Emplois

**À LOUER**  
**CORGÉMONT**

Champs Martin 4  
**Appart. 3 pièces (2<sup>e</sup> étage)**

Cuisine agencée, salle d'eau, cave.  
Machine à laver/tumbler: local commun. Jardin en commun.  
Places de parc communales devant la maison.

Loyer 950 fr. charges comprises  
Libre de suite

**Renseignements: 079 925 61 89**

**Baux à loyer**

**En vente à l'imprimerie**  
**Bechtel SA**  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

Divers

**Achat et débarras**  
**tous genres de voitures**  
**Tél. 079 138 38 38**

**Travaux de peinture**  
Peintre qualifié – intérieur/extérieur  
– échafaudages à disposition –  
Marmoran – volets – pose de sols  
**078 660 03 41**



Pompes funèbres Bestattungen  
Bienne et environs Biel und Umgebung  
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121  
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15  
[info@pfgerber.ch](mailto:info@pfgerber.ch) [www.pfgerber.ch](http://www.pfgerber.ch)

**ICI**  
**votre annonce**  
**aurait été lue**

**Délai annonces**  
**mercredi 9 h**

54x48 mm, noir et blanc, 86 francs



**La Fondation La Pelouse** à Saint-Imier  
met au concours un poste de:

**secrétaire/comptable à 80 %**

Afin de compléter l'équipe administrative dans toutes les tâches administratives de la gestion de nos structures d'accueil (crèche et école à journée continue).

**Compétences requises:**  
– être au bénéfice d'un CFC,  
– maîtrise des programmes informatiques, Word, Excel,  
... et comptable Crésus,  
– apprécier le contact humain,  
– avoir de l'intérêt pour l'accueil des enfants,  
– être autonome,  
– être flexible.

**Entrée en fonction:** dès que possible.

**Salaire:** selon le tableau des classes de traitement du personnel cantonal.

Les dossiers complets (CV, lettre de motivation, certificats de travail et diplômes) sont à envoyer **jusqu'au 11 août 2025** à l'adresse suivante:  
Fondation La Pelouse, CP 64, 2610 St-Imier ou [info@fondationlapelouse.ch](mailto:info@fondationlapelouse.ch)

*Seuls les dossiers répondant aux compétences requises seront traités.*



**«La valeur d'une entreprise se mesure à celle de ses employés.»**

**Notre entreprise recherche, de suite ou à convenir:**

**Magasinier / Logisticien**

**Description de la mission:**

- Vous réceptionnez et préparez quotidiennement les commandes reçues des chantiers et établissez les bons de livraison.
- Vous effectuez le rangement du dépôt et la gestion des stocks.
- Vous savez où trouver le matériel et le faire rapatrier des chantiers selon les besoins.
- Vous collaborez étroitement avec notre atelier mécanique pour diverses tâches.

**Vos compétences:**

- Vous disposez d'un permis de conduire.
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome et consciencieuse.
- Vous connaissez les programmes informatiques courants.
- Vous êtes manuel, en bonne condition physique et travaillez régulièrement à l'extérieur.

**Vos perspectives:**  
Évoluer dans une entreprise familiale à taille humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme.

Lieu de travail: Moutier  
Taux d'occupation: 100 %  
**Délais de postulation:** le 11 août 2025  
Entrée en fonction: à convenir

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes motivé à rejoindre nos équipes, c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, etc.) à l'adresse suivante:

**F. Hänzi SA, Rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz**  
ou par email: [info@fhaenzisa.ch](mailto:info@fhaenzisa.ch)

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.

*Nous ne répondons qu'aux candidatures correspondantes au profil du poste recherché.*



**«La valeur d'une entreprise se mesure à celle de ses employés.»**

**Notre entreprise recherche, de suite ou à convenir:**

**Un chef d'équipe ou contremaître en gros œuvre ou génie civil H/F**  
**Un conducteur de travaux H/F**

**Vos défis:**

- Préparer, organiser vos chantiers et votre équipe.
- Planifier vos besoins en matériaux/matériel et anticiper leurs commandes.
- Mettre en place et respecter les procédés Qualité, Sécurité, Environnement, ainsi que la réglementation en vigueur.
- Assurer de bonnes relations avec les maîtres d'ouvrage et les directions de travaux.
- Établir les relevés des travaux exécutés, ainsi que les rapports de chantier sur support informatique.

**Vos compétences:**

- Vous justifiez d'une expérience confirmée pour l'un des postes à pourvoir.
- Vous savez raisonner dans l'intérêt général du chantier, vous êtes proactif, organisé et savez motiver vos équipes.
- Vous avez le sens des responsabilités et des priorités.
- Vous avez les notions de base en informatique ou saurez les acquérir.

**Vos perspectives:**

- Évoluer dans une entreprise familiale dynamique à taille humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme.
- Nous motivons la formation continue et nous soutenons en cas d'intérêt.

**Taux d'occupation:** 100 %  
**Entrée en fonction:** à convenir

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes motivé à rejoindre nos équipes, c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, etc.) à l'adresse suivante:

**F. Hänzi SA, Rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz**  
ou par e-mail: [info@fhaenzisa.ch](mailto:info@fhaenzisa.ch)

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.

*Nous ne répondons qu'aux candidatures correspondantes au profil du poste recherché.*



**ACCUEIL DE JOUR**  
**FOYER DE JOUR**

**Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite**  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, [WWW.LAROSERAIE.CH](http://WWW.LAROSERAIE.CH)



**SAMAIDD**  
Service d'aide et de maintien à domicile

**NOUVEAU: consultation en gériatrie et psychogériatrie à domicile**

L'objectif de cette consultation sera d'évaluer vos besoins et vos droits à domicile.

En collaboration avec votre médecin traitant, notre infirmière expert vous proposera des solutions afin que vous ou vos proches seniors puissent rester ou retourner chez eux.

**7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier**  
079 439 28 95 - [Samaidd.com](http://Samaidd.com)  
[Samaidd@bluwin.ch](mailto:Samaidd@bluwin.ch)

→ Emploi  
→ A vendre  
→ A louer  
→ Concerts  
→ Menus  
→ etc.

**UNE ANNONCE**  
**UNE ADRESSE**

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)



**45<sup>ème</sup> Kermesse**  
**Dimanche 27 juillet 2025**  
Loge de la Chaux, Les Reussilles

Dès 11h, ambiance folklorique avec :

Le Yodleur-Club Tramelan, en collaboration avec le Jodlerklub Gemsflue Péry-La Heutte

Orchestre Straub / Baumann

Cantine, soupe aux pois  
Restauration chaude  
Tombola  
Entrée libre



**Cave of Change**  
Conseil Holistique Psychologique & Tatouages Thérapeutique  
Ressentir la guérison ~ Vivre l'expression  
Route Principale 28 Frinvillier  
**Tél: 078 256 73 53**  
[www.caveofchange.com](http://www.caveofchange.com)



**VACANCES**  
**Fermeture estivale**

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 25 juillet, 1<sup>er</sup> août et 8 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 15 août. L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 21 juillet au 10 août. Bel été à tous!

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch), 032 944 17 56

**la FADC...**  
**support culturel régional**

**ON**

SA 20/09 11H-17H

**VIDE-DRESSING**  
CHILL, BIÈRES ET CRÊPES  
ET + ENCORE

**VIDE TU RAMAS!**

LA BOSSE 38 / 2360 LE BÉMONT (JU)



Fêt'Orvin2025

# Animations riches et gastronomie du monde

Trois jours de liesse, dans une rue principale fermée et uniquement dédiée aux habitants et à leurs hôtes, avec de très nombreuses animations pour tous les participants:

- Concerts de la Fanfare Harmonie d'Orvin/EJMO, de la Fanfare Montagnarde de Plagne, de la Tschuni-Clique, des groupes Toxic Rock, Eleven PM, Heaven sur la grande scène, concerts de rue des Donkeys, spectacle Elvis par l'EJC sur la place de l'école, prestation de NinoG chez Peppe
- Pour les plus petits: sur la place de l'école: châteaux gonflables et contes par Antoinette; tours en poneys derrière les maisons; grimages chez Angy; pêche miraculeuse
- Show pole dance, bars, musiques diverses et DJ brésilien pour divertir les plus grands
- Culte œcuménique sur la place du village le dimanche
- Défilé de mode des enfants par le groupe Banana sur la grande scène
- Concours tir à air comprimé
- Exposition de cartes postales anciennes sur Orvin
- Exposition souvenir du peintre Émile Fankhauser (1919-2000)
- Grande chasse au trésor dans le village Or' Move'In
- Espace photobooth
- Distillations mobiles
- Mémoires d'Ici – vernissage du livre *Si Orvin nous était conté*



Orvin en fête

- Sans oublier les deux cortèges hauts en couleur sur le thème *Las Vegas – OrVegas*, le samedi soir à 22 h et le dimanche après-midi à 14 h.

Outre les quatre restaurants du village, la gastronomie ne sera pas en reste, il y en aura pour tous les goûts: spécialités mauriciennes, chinoises, brésiliennes, thaïes, portugaises, américaines, raclettes, tacos, rosbif, planches de charcuteries et fromages, hot-dogs, grillades, brochettes, hamburgers, crêpes, produits de distillerie, cocktails de toutes sortes.

## Partie officielle relevée

La Municipalité d'Orvin et le comité d'organisation donnent rendez-vous à toute la population d'Orvin et aux amis de l'extérieur pour le départ officiel de cette 10<sup>e</sup> édition de Fêt'Orvin, vendredi 15 août à 19 h, sur la Place du village. Outre les souhaits de bienvenue du comité d'organisation et de la Municipalité, nous pourrions entendre les messages de Christoph Neuhaus, Conseiller d'État bernois, de Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici et de Pierre-Alain Grosjean, maire de Sauge, commune invitée.

Ce sera aussi l'occasion de célébrer officiellement la fin des travaux de la traversée du village et d'inaugurer nos tout nouveaux pavés, de découvrir le livre édité par Mémoires d'Ici consacré à Orvin: *Si Orvin nous était conté* et de dévoiler les six panneaux du *Rallye historique Orvin d'antan*.

Bref, culture, rencontres, fête, joies et partage, la Municipalité d'Orvin et le comité d'organisation vous invitent à rejoindre les ânes d'Orvin, vous êtes toutes et tous bienvenus!

■ CM

## Orvin en fête du 15 au 17 août prochains

Après une absence de 6 ans due à la réfection de la route cantonale, notre village vivra à nouveau un weekend de fête sous le thème cette année de Las Vegas.

Comme depuis la 1<sup>re</sup> édition, la fête pourra à nouveau se dérouler en toute sécurité au centre de notre beau village d'Orvin, exempt de circulation pour l'occasion.

Le comité a travaillé avec détermination durant plusieurs mois pour vous permettre de fêter dignement Orvin comme lors de chaque édition depuis 1986. Cette nouvelle édition promet d'être belle, grandiose, lumineuse et haute en couleur.

Un cortège le samedi soir et un autre le dimanche animeront la fête en plus de plusieurs concerts sur la grande scène et des diverses animations sur les différents stands éparpillés le long de la route Principale.

Un grand merci aux différents stands qui vous permettront de faire la fête l'espace d'un weekend. Venez donc très nombreux partager de beaux moments ensemble.

Le comité d'organisation vous souhaite, chères Orvinoises, chers Orvinois, chères visiteuses et chers visiteurs, une excellente fête. Que la fête soit belle à OrVegas. ■ JÉRÉMY FLAIG, PRÉSIDENT CO FÊT'ORVIN 2025

## Fermeture estivale

Nous informons les citoyens que l'administration municipale sera fermée du lundi 21 juillet au vendredi 8 août. Durant cette période une permanence téléphonique sera assurée par l'administration, en cas d'urgence uniquement, au numéro 032 358 01 86. ■ CM



## Fermeture estivale

### Secrétariat municipal et salles communales

Pendant la pause estivale, le bureau municipal ainsi que toutes les salles communales sont complètement fermés du 21 juillet au 17 août y compris. Les salles rouvriront le lundi 18 août aux heures de location et pour le bureau ce sera le mardi 19 août de 15 h à 17 h. En cas d'urgence, vous pouvez contacter Pierre-Alain Grosjean au 079 411 15 87.

Concernant les sacs et vignettes Celtor, il n'y pas de vente à Frinvillier pendant cette période. Vous trouverez ces sacs et vignettes Celtor dans les magasins d'Orvin, Péry et ceux de la vallée de Tavannes.

Merci d'en prendre bonne note et nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances. ■ CM

## Permis de construire

Durant la fermeture du bureau municipal, les demandes de permis de construire en dépôt public peuvent être consultées sur rendez-vous.

Merci de contacter Pierre-Alain Grosjean au 079 411 15 87. ■ CM



Anniversaire

Chère Mamillon, cher Papillon,

Le 17 juillet 1970, vous avez prononcé le « Oui » de votre mariage.

Toutes nos félicitations pour vos Noces d'orchidée!

Nous vous souhaitons encore de nombreuses années bien remplies.

Votre smala;-)

## FANFARE HARMONIE ORVIN

# Musique, passion et réussite

Deux camps musicaux marquent le début de l'été pour nos jeunes talents de l'EJMO



Camp à Charmey

Du 5 au 11 juillet, à l'occasion de la première semaine des vacances scolaires d'été, deux camps musicaux ont réuni plusieurs jeunes musiciens de notre région pour une semaine riche en apprentissages, en émotions... et en musique!

### Camp de la Fédération Jurassienne de Musique (FJM) à Charmey

Dix jeunes de notre société ont participé au camp organisé par la Fédération Jurassienne de Musique, qui s'est déroulé à Charmey dans un cadre agréable propice au travail. Chaque jour, les participants ont consacré 6 à 7 heures à la musique, dans un esprit de plaisir, progression et partage. Le thème de la semaine était le camping, ce qui a contribué à une ambiance conviviale et inoubliable.

Les jeunes participants étaient: Noamy Schlaepfer, Fiona, Nicolas et Yannick Hirsch, François Devaux, Alexandre Victot, Merlin Sandmeier, Ellie, Joey et Romeo Vicenzi.

Le concert final a eu lieu le vendredi 11 juillet au Noirmont, en présence d'un large public et d'une belle délégation venue d'Orvin. Ce fut un moment fort: 96 jeunes musiciens réunis autour d'une même passion, offrant un spectacle de grande qualité. Félicitations aux deux directeurs, aux moniteurs et à tous les acteurs pour l'organisation exemplaire de ce camp.

### Camp de l'École de musique du Jura bernois (EMJB) à Saint-Imier

En parallèle, Oscar Allisson, également membre de notre société, a participé au camp organisé par l'École de

musique du Jura bernois. Cette semaine de travail intensif s'est conclue par un magnifique concert à Saint-Imier le vendredi 11 juillet également.

### De belles réussites aux examens

Nous profitons de cet article pour féliciter nos jeunes musiciens pour leur engagement et leur réussite aux examens musicaux: Ellie Vicenzi, cornet – examen pratique phase 1 (FJM); François Devaux, cornet – examen pratique phase 1 (FJM); Joey Vicenzi, baryton – examen pratique phase 2 (FJM); Oscar Allisson – degré élémentaire 1 en solfège (EMJB).

Bravo à toutes et à tous pour ces beaux résultats et pour votre investissement au sein de notre société musicale! Nous remercions également les différents professeurs et moniteurs pour le soutien apporté à ces jeunes dans leur formation.

### Nouvelle saison

La nouvelle saison va bientôt commencer. Pourquoi pas nous rejoindre pour souffler ou apprendre dans nos rangs? Contact: ejmo@fanfare-harmonie-orvin.ch

### Rendez-vous à la Fêt'Orvin!

Fêt'Orvin se tiendra les 15, 16 et 17 août. Rendez-nous visite à notre stand sur la place du village ou lors de notre prestation du vendredi soir sur la grande scène.

Dans l'attente, nous vous souhaitons un très bel été ainsi que de belles vacances. ■ SB

# Félicitations à Jamie-Lee! Pause estivale... sauf le 1<sup>er</sup> août

Trois années d'engagement et de passion



Remise des diplômes du CEFF santé-social le jeudi 3 juillet. De gauche à droite: Megane Zürcher, Elodie Vuilleumier, Jamie-Lee Schwendeler, Marion Veugeois, Mélanie Mirante

Au cœur de notre École à Journée Continue (EJC), les 3 dernières années ont été marquées par la présence chaleureuse, l'énergie et le professionnalisme de notre chère apprentie Assistante socio-éducative (ASE): Jamie-Lee Schwendeler. Arrivée en août 2022, Jamie-Lee a su conquérir petits et grands grâce à son implication et sa capacité à tisser des liens sincères avec les enfants comme avec l'équipe.

Durant ces 36 mois passés à nos côtés, Jamie-Lee a pleinement pris part à la vie de notre structure, nous retenons et gardons précieusement les recettes de cuisine, les activités de bricolage et les très beaux projets et sorties organisées.

Toujours attentive aux besoins des enfants, elle a fait preuve d'écoute, de bienveillance et d'une maturité professionnelle grandissante durant ces 3 ans.

L'équipe éducative ainsi que l'ensemble du personnel communal lui envoient toutes leurs félicitations pour la validation de son diplôme d'ASE et gardent en mémoire les jolis moments de vie partagés ensemble.

Nous remercions chaleureusement notre chère apprentie pour ces 3 belles années et lui souhaitons le meilleur pour la suite de son parcours professionnel, qui, nous en sommes convaincues, s'annonce prometteur! ■ L'ÉQUIPE DE L'EJC

À Péry-La Heutte, l'été se veut reposant. Mais le Ski-Club vous attend pour fêter ensemble la fête nationale, dans une ambiance simple et conviviale.

**Été 2025 à Péry-La Heutte : place au repos... et à la fête du 1<sup>er</sup> août...**

En cette année 2025, la Commune de Péry-La Heutte a fêté les 10 ans de sa fusion de fort belle manière, avec une grande manifestation sur deux jours en mai. Cet événement d'envergure a demandé plusieurs mois de préparation, ainsi que de précieuses ressources humaines, issues de toutes les sociétés du village. Ces mêmes sociétés ont ensuite poursuivi leur engagement dans leurs domaines respectifs. Il était donc légitime et bienvenu de lever le pied durant cette période estivale, pour de nombreux membres et bénévoles qui ont été largement sollicités lors de ce premier semestre 2025.

**Le Ski-Club, tout schuss pour la fête nationale...**

Malgré ce contexte de repos bien mérité, le Conseil municipal a souhaité marquer symboliquement la fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Une invitation a été lancée aux sociétés locales pour envisager une petite manifestation conviviale, et c'est avec enthousiasme que le Ski-Club a répondu présent. Nous avons donc le plaisir de vous annoncer qu'une animation simple et chaleureuse sera proposée le vendredi 1<sup>er</sup> août sur la place de l'école de La Heutte, afin de permettre à la population de se retrouver dans une ambiance détendue et amicale.

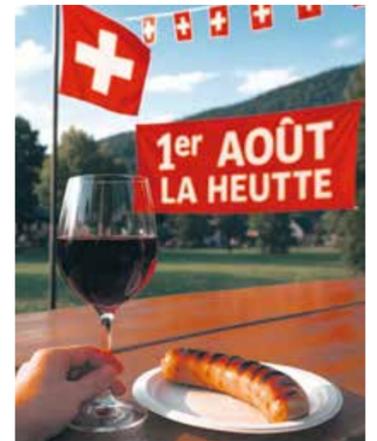
**Un verre de l'amitié et une grillade pour se retrouver...**

Les citoyennes et citoyens sont cordialement invités à partager un verre

de l'amitié et une saucisse offerte par la Municipalité, entre 17h et 19h sur la place de l'école, en cas de beau temps, ou dans la halle de gymnastique si la météo devait se montrer capricieuse. La soirée pourra ensuite se poursuivre librement selon l'envie des participants, le Ski-Club assurant l'intendance pour permettre à toutes et tous de profiter d'un moment convivial et spontané. Nous tenons ici encore à remercier la société et ses membres d'avoir accepté de se mettre à disposition pour cet événement.

**Bonnes vacances à toutes et tous...**

Le Conseil municipal profite de ce message pour souhaiter à l'ensemble de la population une très belle période estivale ainsi que de très belles vacances. Nous vous rappelons encore que l'administration communale sera fermée jusqu'au 11 août. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez toutefois joindre le maire au 079 251 34 48, le responsable technique au 079 485 64 28 ou le secrétaire municipal au 079 533 44 27. ■ CM



## Notre histoire en images

Mémoires d'Ici vous souhaite un bel été!

Le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois est fermé jusqu'au lundi 11 août.



Photo: Famille Biedermann sur le lac de Biene en 1923 © Mémoires d'Ici, Coll. Pierre Hirt, Musée d'Art et d'Histoire La Neuveville

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

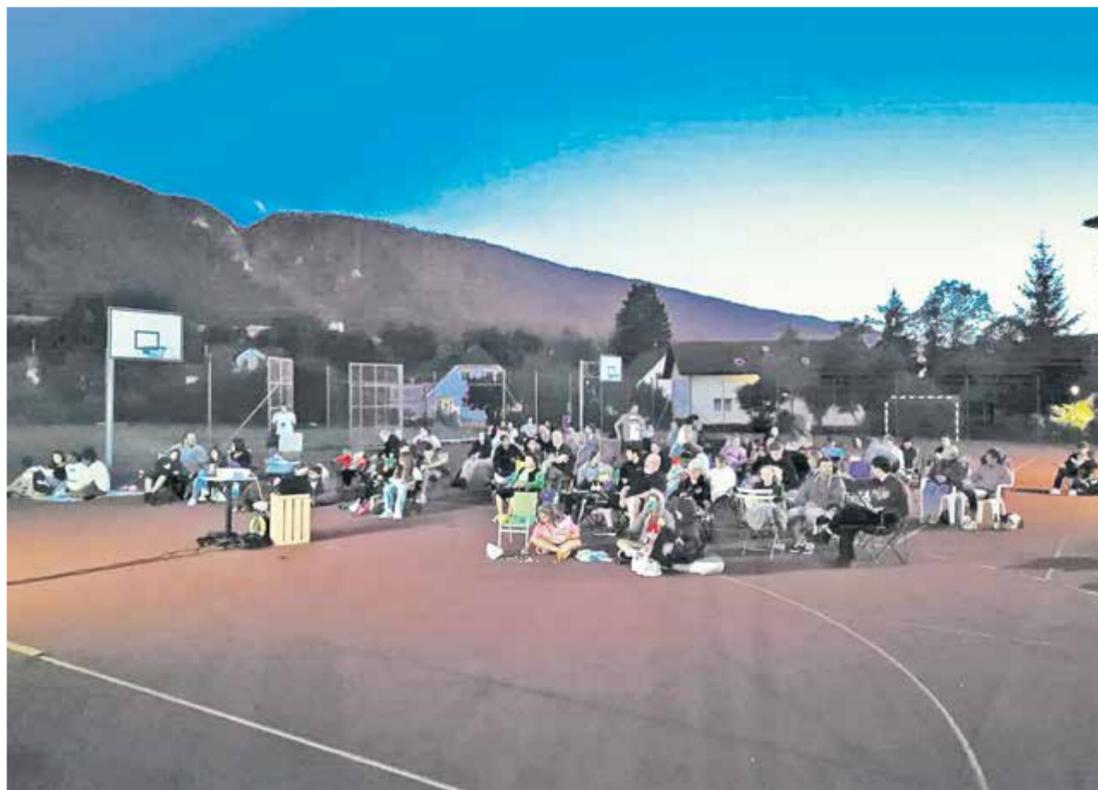
# Le CAJ fait son cinéma en plein air dans huit villages

Cet été, le Centre d'animation de jeunesse de Péry-La Heutte et environs (CAJ) va à nouveau proposer des séances de cinéma sous les étoiles, sur les toiles éphémères qui seront installées dans les huit villages qui participent à cet événement itinérant du 9 au 16 août

Après le succès des deux dernières éditions du *Ciné Plein Air Itinérant*, le CAJ régional propose une nouvelle série de films dans lesquels la musique joue le premier rôle, notamment avec les biopics consacrés à Bob Marley et à Elton John.

Ce festival itinérant de projections en plein air s'adresse à un public de tous les âges, pas seulement aux jeunes qui fréquentent habituellement le CAJ. Toutes les séances sont gratuites, avec un chapeau. Pour que l'infrastructure reste la plus légère possible, le public est prié d'amener de quoi s'asseoir et un gobelet pour profiter du bar, qui sera ouvert tous les soirs dès 20 h 15. Tous les lieux sont prévus pour une projection en plein air, mais en cas de mauvais temps, il existe toujours une solution de repli abritée. Les séances auront donc lieu par tous les temps. À noter encore que tous les films seront projetés en version française, avec des sous-titres en allemand.

En plus d'offrir une véritable séance de cinéma dans des villages qui ne possèdent pas de salle dédiée au septième art, cette action itinérante du CAJ permet de fédérer les jeunes et l'ensemble de la population de Péry-La



Heutte, Orvin, Romont, Plagne, Évilard, Corgémont, Sonceboz et Cortébert, les huit villages qui accueilleront chacun une de ces huit soirées de cinéma en plein air.

**Le programme**

Samedi 9 août à Orvin (hangar de la Fanfare) avec Django; dimanche 10 août à Romont (place de l'école) avec Cadillac Records; lundi 11 août à Plagne (Bas du Village 16) avec Good Morning England; mardi 12 août à Évilard (place vers la commune) avec Rocketman; mercredi 13 août à Corgémont (place de la halle des fêtes) avec Bob Marley: One Love; jeudi 14 août à Sonceboz (à l'ancienne scierie) avec Suprêmes; vendredi 15 août à Péry (gradins de la place de l'école) avec 8 Miles; samedi 16 août à Cortébert (place de l'école) avec Piece by Piece. ■ CM

Huit soirées, huit villages, huit films sous les étoiles

ASSOCIATION DES AINÉS DU BAS-VALLON

## Cap sur août-décembre 2025 avec AABA: un programme d'activités à vivre ensemble!

On s'occupe de votre transport, gratuitement! N'hésitez pas à nous prévenir à l'avance pour que l'on puisse tout organiser. Pour plus d'informations, visitez notre site web ou contactez-nous! Le comité vous souhaite des moments inoubliables!

La Présidente: Françoise 079 372 17 29 Covoiturage: Anne-Marie 079 285 14 49 contact@aaba-info.ch www.aaba-info.ch

FRANÇOISE HÉLRING, CATHERINE LÉCHOT, SUSANNA LÉCHOT, ANNE-MARIE BESSIRE, VERENA WAGNER, LOUIS VOIBLET

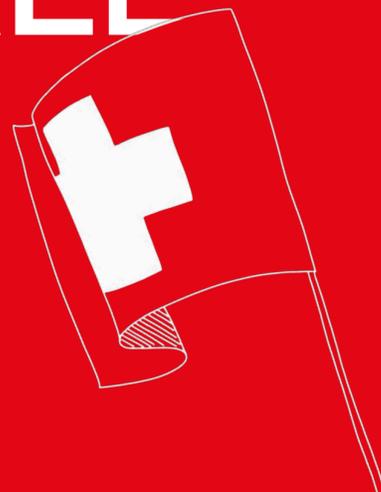
À conserver

14 août	<b>Marche aux Franches-Montagnes</b> Jeudi, 13 h 30-17 h, rendez-vous: gare, Péry. Laissez-vous envoûter par un décor de contes: sapins majestueux, tourbières paisibles et l'Étang de la Gruère, perle cachée de nos forêts. 3 km de marche, environ 2 h avec pause. <b>Gratuit, emmenez votre en-cas</b>	17 sept.	<b>Après-midi pétanque</b> Mercredi 14 h-17 h, patinoire, Péry. Amateur ou passionné, venez jouer dans la bonne humeur! <b>Gratuit pour les membres et 5 francs pour les non membres</b>	23 oct.	<b>Visite de la vieille ville de Soleure</b> Jeudi 13 h 30-17 h, rendez-vous: place du village, Romont. Entre ruelles pavées, et l'incroyable horloge astronomique de la cathédrale Saint-Ours, Soleure vous invite à un voyage fascinant dans le temps et la beauté. Secrets, anecdotes, et trésors cachés vous attendent à chaque coin de rue! <b>Sur inscription: Verena 079 435 85 65</b> <b>Gratuit pour les membres, 10 francs pour les non membres</b>
21 août	<b>Pizza et pain: atelier feu de bois</b> Jeudi, 11 h-16 h, rue du Jura 5, 2603 Péry. Préparez votre pain artisanal ainsi que des grandes pizzas à partager, le tout cuit au feu de bois. Un moment chaleureux, les mains dans la farine et le sourire aux lèvres. <b>Sur inscription: Anne-Marie, 079 285 14 49</b> <b>5 francs pour les membres et les non membres</b>	25 sept.	<b>Grillade au bord du lac de Bienne</b> Jeudi 10 h 30-16 h, rendez-vous: bifurcation des routes Vauffelin/Plagne. Un instant chaleureux les pieds presque dans l'eau, au rythme des rires et du crépitements du feu mis à disposition. <b>Gratuit, emmenez votre grillade et votre boisson</b>	30 oct.	<b>Après-midi jeux</b> Jeudi 14 h-17 h, EMS Foyer les Roches, Orvin. Je hurle sans voix, je cours sans jambes, qui suis-je? <b>Gratuit, boissons non comprises</b>
25 août	<b>Plongée au cœur de la cimenterie Vigier</b> Lundi 13 h 30-17 h, rendez-vous: gare, Péry. Chaussures solides et pantalons de rigueur pour une aventure industrielle captivante à Péry. Découvrez les coulisses d'un monde de béton et de machines! <b>Sur inscription: Anne-Marie, 079 285 14 49</b> <b>Gratuit, places limitées</b>	2 oct.	<b>Visite de la Maison Robert</b> Mercredi 14 h-17 h, rendez-vous: place de foot, Jorat. Découvrez l'univers de la Maison Robert et laissez-vous émerveiller par l'exposition des papillons de Philippe Robert. Un voyage délicat entre nature et art. <b>Sur inscription: Susanna, 079 415 05 39</b> <b>Gratuit pour les membres et 10 francs pour les non membres</b>	6 nov.	<b>Initiation au padel-tennis</b> Jeudi 13 h 30-17 h, rendez-vous: gare, Péry. Le padel-tennis, c'est un mix entre tennis et squash: amusant et facile. Rejoins-nous avec des chaussures de sport d'intérieur pour une séance découverte avec le coach P. Gionchetta. <b>Sur inscription: Anne-Marie 079 285 14 49</b> <b>5 francs pour les membres, 10 francs pour les non membres</b>
2 sept.	<b>Après-midi jeux</b> Mardi 14 h-17 h, Peppe Pizza, Orvin. Qu'est-ce qui a des clés, mais ne peut pas ouvrir de portes? <b>Gratuit, boissons non comprises</b>	7 oct.	<b>À la rencontre du plus vieil arbre de Suisse!</b> Jeudi 13 h 30-17 h, rendez-vous: gare, Péry. Avec ses 1500 ans, l'if de Crémises est le doyen des arbres suisses. Un témoin de l'éternité au cœur de la nature. 1,8 km de marche, 245 m de dénivelé, environ 2 h avec pause. Bâtons de marche recommandés. <b>Gratuit, emmenez votre en-cas</b>	20 nov.	<b>Après-midi jeux</b> Jeudi 14 h-17 h, Restaurant les 3 Sapins, Romont. Qu'est-ce qui commence par un E, finit par un E, et contient une seule lettre? <b>Gratuit, boissons non comprises</b>
9 sept.	<b>Sentier panoramique du Frienisberg</b> Jeudi 13 h 30-17 h, rendez-vous: bifurcation des routes Vauffelin/Plagne. Une jolie balade sur un sentier chargé d'histoire, jusqu'à la tour où s'ouvre un panorama magique sur Alpes, lacs et campagne. 2 km de marche, 100 m de dénivelé, environ 2 h avec pause. <b>Gratuit, emmenez votre en-cas</b>	15 oct.	<b>Après-midi pétanque et grillade</b> Mercredi 14 h-18 h, patinoire, Péry. Amateur ou passionné, venez jouer dans la bonne humeur! <b>Gratuit pour les membres et 5 francs pour les non membres</b> <b>Grillade sur place: saucisse à 6 francs</b>	4 déc.	<b>Pause créative</b> Jeudi 14 h-16 h 30, EMS Foyer les Roches, Orvin. Une jolie création de Noël vous attend, même sans idées ni talents artistiques. Vous repartirez avec quelque chose de beau, fait main, et saupoudré de magie. <b>Sur inscription: Susanna 079 415 05 39</b> <b>Gratuit pour les membres, 5 francs pour les non membres</b>
				<b>Voyages cinématographiques!</b> AABA vous emmène chaque mois au cinéma à Tavannes ou Tramelan. Dates et infos à retrouver dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary et sur notre site web. <b>8 fr. 50 / 10 francs</b>	



Illustrations : Béthanie Sigg

# FÊTE NATIONALE SUISSE



**JEUDI 31 JUILLET**  
DÈS 19 H **LA FERRIÈRE**

Restauration à la halle polyvalente  
Allocation officielle  
Fanfare et grand feu

*Cordiale bienvenue à tous ! Les Sociétés locales*

**1<sup>er</sup> août 2025**  
**Cortébert - Aux Queux**  
Dès 18h

Grillades, boissons, bar, musique  
et un magnifique feu d'artifice

*Les Amis du tir de Cortébert*

**LE GALILEO**  
RESTAURANT-BAR  
CIP TRAMELAN

célèbre la  
**veille de la fête nationale**  
au son du cor des Alpes avec l'Echo de la Gruère

**jeudi 31 juillet 2025 à partir de 18h30**  
032 486 06 06 / legalileo.ch

**Fête nationale**  
**Jeudi 31 juillet 2025**

**Place du Marché St-Imier**

Dès 16h45 Animation Kids Bike League  
Dès 17h Restauration et animation musicale  
21h15 Discours officiel  
22h15 Feux d'artifice du 1<sup>er</sup> août

Organisation: **SAINT-IMIER** CLUJ D'OÏLEL **Alpacas**



**TRAMELAN**

SALLE DE LA MARELLE  
**FÊTE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT**

**18H00 OUVERTURE**  
ANIMATION MUSICALE AVEC  
EFFET SECONDAIRE (trio de guitaristes)

**18H30 RESTAURATION**  
JAMBON À L'OS ET SALADE DE PDT

**20H00**  
PARTIE OFFICIELLE

**21H45**  
CORTÈGE AUX FLAMBEAUX

**22H15**  
FEUX D'ARTIFICES

ORGANISATION: HALTÈRO-CLUB TRAMELAN, PAPIETERIE F.M. TSCHAN  
COMMUNE DE TRAMELAN

**Fête nationale au stand de tir de Corgémont**  
**Vendredi 1<sup>er</sup> août 2025**

**26 Jass aux cartes**  
Inscription : Dès 14h  
Début du Jass : 14h30  
Prix : CHF 25.-pers.

**GRAND FEU D'ARTIFICE**

Dès 18h, proclamation des résultats, apéro offert.  
Grillades et frites. Saucisse et lampion offerts aux enfants accompagnés de leurs parents. Cantine couverte.  
Dès 22h, grand feu d'artifice offert par la commune.

Se recommander : Société de tir Corgémont, Municipalité de Corgémont

**Rägiswald**  
**Bois-Bois**

**Brunch**

Vendredi 1<sup>er</sup> août  
de 10h à 14h avec 3 buffets

Sur réservation

Se recommande:  
Famille Bühler – 032 489 19 53



**Pétanque**  
Le Club de pétanque, avec le soutien de la Commune, vous invite à célébrer la Fête Nationale, sur les terrains de pétanque, Route du Stand 21 à Sonvillier, le 1<sup>er</sup> août 2025 dès 18 h 00

Municipalité de **SONVILIER**

✓ Possibilité de se restaurer sur place (Grillades, salades, dessert)  
✓ Place réservée pour vos feux d'artifices

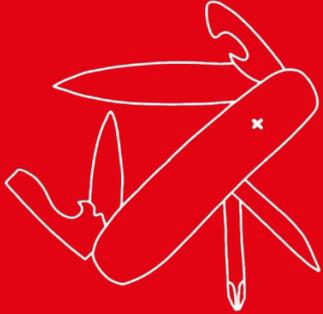
✓ Grand feu d'artifice à la tombée de la nuit  
✓ Abris prévus en cas de mauvais temps

Paiements cash uniquement !!



Qu'ils la marquent le 1<sup>er</sup> Août exactement ou la veille au soir, les communes de la région et divers partenaires touristiques proposent des manifestations conviviales et chaleureuses pour réunir la population à l'occasion de la Fête nationale.

## DANS LA RÉGION



# FÊTE NATIONALE SUISSE

Chandor

**Fête Nationale 2025  
à Orvin**

**Vendredi 1<sup>er</sup> août 2025**

**Cantine Sous-Les-Roches**

**18h00 :**  
Début des festivités

**19h00 :**  
Saucisses et frites offertes par la Municipalité

**20h00 :**  
- Sonnerie des cloches de l'église  
- Hymne national  
- Chants de la chorale du Chandor

**20h45 :**  
- Mots de bienvenue de la Municipalité d'Orvin

**21h00 :**  
Discours de M. Manfred Bühler, Conseiller national,  
Cortébert

**22h00 :**  
Feu Sous la Roche (derrière la Résidence des Roches)

*Organisée par la chorale du Chandor d'Orvin*





PAROISSE DE VILLERET

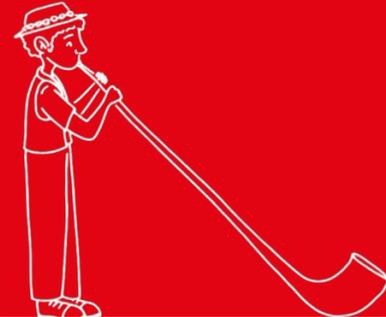
**Culte Fête nationale**

**Dimanche 3 août, 10h**  
**à l'Église de Villeret**

Musique:  
avec la participation  
de joueurs de cor des Alpes

Culte avec sainte cène  
suivi d'un apéritif offert

Mélodies populaires



JEUDI 31.07.2025

**FÊTE DU 31 JUILLET**

DES 18:00 / NUIT LIBRE  
TERRAIN DE FOOT DE SONCÉROZ

ORGANISÉ PAR LE SKI-CLUB  
AVEC LA PRÉSENCE DE LA PATISSYMPA

- Discours du Maire à 20:00
- Feux d'artifice à 22:00
- Stand de restauration et de boissons
- Musique
- Châteaux gonflables et activité pour enfants

ÉVÈNEMENT GRATUIT ET OUVERT À TOUS





**BRUNCH**  
**1<sup>er</sup> AOÛT**  
**dès 10h**

Famille Bühler, info@jobert.ch, 032 489 19 12  
**Réservation obligatoire, merci !**





# Très bel été à toutes et tous !

Les membres du Conseil municipal et du personnel communal adressent leurs vœux conjoints de très bel été à toute la population de Sonceboz-Sombeval. Que la belle saison vous soit douce et reposante.

Rappelons que l'Exécutif local observe une trêve estivale jusqu'au 18 août, date de sa prochaine séance plénière.

Les bureaux de l'administration communale, et donc son guichet, seront fermés pour leur part dès lundi 21 juillet et jusqu'au 3 août y compris. Leur réouverture au public est agendaée au 4 août.

À souligner que durant cette période de relâche, l'administration sera atteignable en tout temps par courriel à l'adresse [secretariat@sonceboz.ch](mailto:secretariat@sonceboz.ch) ou en laissant un message sur notre répondeur au 032 488 33 00 (le répondeur sera relevé une seule fois par jour). Il sera évidemment répondu exclusivement aux messages urgents.

■ CM



La commune passe en mode vacances



## Administration communale

### Fermeture estivale

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée du lundi 14 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> août inclus.

Durant la semaine du 4 au 8 août, l'administration sera ouverte les mardi et jeudi matin de 9h30 à 11h45 uniquement.

Horaire normal dès le lundi 11 août.

En cas d'urgence ou pour consultation de dossiers en dépôt public, veuillez vous référer au message enregistré sur le répondeur de l'administration communale.

Veuillez penser à faire vos provisions de sacs à ordures assez tôt.

Nous vous souhaitons un bel été!

■ CM

## Déclarations d'impôts

En raison de la fermeture estivale de nos guichets, veuillez penser à déposer vos déclarations d'impôts avant le 9 juillet. Après ce délai, elles ne seront traitées qu'à partir du 11 août. ■ CM



## Fermeture de la route du Jeanbrenin

Du 28 au 31 juillet

Dans le cadre du programme d'entretien du réseau routier communal annoncé dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary du 4 juillet la route du Jeanbrenin fera l'objet d'une première intervention entre le lundi 28 et le jeudi 31 juillet ainsi que du 4 au 5 août.

Durant ces jours, la route sera ponctuellement fermée à la circulation entre 7h et 17h30. Ces restrictions sont

nécessaires afin de permettre l'exécution des travaux, qui comprend la reconstruction des banquettes d'accotement, la réfection des places d'évitement existantes ainsi que le taconnage de la chaussée.

La Municipalité remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation temporaire mise en place pendant toute la durée du chantier. ■ CM/IAQA

## Ciné Plein Air Itinérant

Le cinéma s'invite à Corgémont

Le CAJ annonce le retour du Ciné Plein Air itinérant, qui se déroulera du 9 au 16 août dans plusieurs communes de la région. Chaque soir, un film sera projeté en extérieur, dans un cadre convivial et accessible à toutes et tous. Ce projet, devenu un rendez-vous estival apprécié, vise à encourager les échanges, la découverte culturelle et le plaisir du cinéma en plein air.

Corgémont a le plaisir d'accueillir cette manifestation le mercredi 13 août. La projection aura lieu à la rue des Collèges 1, avec au programme le film *Bob Marley: One Love*. En cas de pluie, des informations complémentaires seront communiquées sur place.

Le bar sera ouvert dès 20h15 et la projection débutera à 21h15. Tous les films de la tournée sont en français,

sous-titrés en allemand. L'entrée est libre, avec une contribution au chapeau. Le public est invité à apporter sa propre chaise ainsi qu'un gobelet réutilisable pour les boissons.

Le Conseil municipal remercie le CAJ pour l'organisation de cette manifestation estivale et se réjouit d'accueillir l'équipe ainsi que la population dans le cadre de cette semaine de cinéma itinérant. ■ CM/IAQA



### VACANCES

## Fermeture estivale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 25 juillet, 1<sup>er</sup> août et 8 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 15 août. L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 21 juillet au 10 août. Bel été à tous!

[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch), 032 944 17 56



## Travaux, poste, culture: l'actualité estivale de Cortébert

Plusieurs décisions marquent ce mois de juillet à Cortébert: fermeture de l'administration, collecte spéciale, soutien à une institution, et chantiers urgents au bord du Grabe.

### Syndicat pour la culture

Suite au départ de Moutier, le Syndicat pour la culture (BSJB) voit ses dépenses diminuer et la contribution de la commune sera donc légèrement réduite, à savoir de 226 francs par année. Eva Bühler se rendra par ailleurs le 22 octobre à une rencontre des responsables culturels dudit syndicat.

### La Poste

La fermeture du bureau de poste de Courtelary, qui sera remplacé par un service dans le magasin Volg, entraîne des changements pour les habitants des Prés-de-Cortébert. Le retrait des envois spéciaux devra être déplacé. Le Conseil municipal a suggéré de transmettre cette tâche à la filiale de Sonceboz, qui est un peu plus proche que celle de Saint-Imier, qui est actuellement pressentie.

### Travaux, rives du Grabe

Des travaux urgents vont être entrepris à quelques endroits des rives du Grabe dans le village. En effet, des érosions et des instabilités des berges ont été constatées et nécessitent une intervention dans les prochaines semaines, pour éviter tout risque en cas de crue. Les travaux seront effectués lorsque le niveau de l'eau est suffisamment bas, ce qui est habituel en été. Les coûts nets seront inférieurs à dix mille francs pour la commune, compte de tenu de subventions cantonales appréciables.

### Don

Un don exceptionnel de 500 francs a été décidé en faveur de la Maison au bord de l'eau. L'institution, qui accueille des personnes en situation de handicap, souhaite acquérir un nouveau véhicule adapté aux chaises roulantes, ce qui cause des frais importants. Le



Conseil municipal est sensible à cette cause et se réjouit de pouvoir y contribuer. Si des entreprises ou particuliers souhaitent se joindre à l'effort, l'institution est joignable par courrier électronique via sa co-responsable Audrey Quartenoud ([a.quartenoud@haus-ambach.ch](mailto:a.quartenoud@haus-ambach.ch)).

### Collecte de déchets spéciaux

Le Conseil communal informe la population qu'une collecte des déchets spéciaux se tiendra le samedi 13 septembre de 9h à 12h, sur le parc du terrain de football de Corgémont. Organisée en collaboration avec la commune de Corgémont, cette opération vise à permettre l'élimination sécurisée de substances dangereuses ou polluantes.

Comme lors des précédentes éditions, la collecte sera assurée par la société SOVAG Sonderabfallverwertungs-AG, spécialisée dans le traitement des déchets spéciaux et basée à Bâle. Les déchets concernés incluent notamment: peinture, solvants, aérosols, batteries,

accumulateurs, médicaments, produits chimiques ménagers, etc. Ces déchets ne doivent en aucun cas être jetés avec les ordures ménagères. Les habitants sont vivement encouragés à profiter de cette initiative pour éliminer leurs déchets spéciaux dans le respect des prescriptions environnementales.

### Fermeture de l'administration communale

L'Administration communale informe que le bureau sera fermé du 18 juillet au 8 août, y compris. Réouverture le lundi 11 août selon l'horaire habituel.

Un service de permanence téléphonique reste en place uniquement pour les urgences ou pour consultation en dépôt public au: 032 489 10 67.

- 23 et 25 juillet atteignable uniquement le matin.
- 24 juillet atteignable uniquement l'après-midi.

Nous souhaitons à toutes et tous un bel été et des vacances reposantes. ■ CM

## Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes:** vendredi 18 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 19 juillet, 18h, messe bilingue (F/D), Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 20 juillet, 10h, messe bilingue (F/D), Sainte-Marie, Bienne +10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 22 juillet, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 23 juillet, pas de messe, crypte, Bienne; jeudi 24 juillet, 9h, messe bilingue (F/D), Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 25 juillet, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 26 juillet, 18h, messe bilingue (F/D) Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 27 juillet, 10h, messe bilingue (F/D), Sainte-Marie, Bienne +10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 29 juillet, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 30 juillet, pas de messe, crypte, Bienne; jeudi 31 juillet, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 1<sup>er</sup> août, 18h, messe bilingue (F/D) Ste-Marie; samedi 2 août, 18h, messe bilingue (F/D) Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 3 août, 10h, messe bilingue (F/D), Sainte-Marie, Bienne +10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 12 août, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 13 août, crypte, Bienne; jeudi 14 août, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 15 août, 18h, messe bilingue (F/D) Sainte-Marie (adoration à 17h). *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe:** dimanche 7 septembre, 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.*

**Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:** samedi 19 juillet, 18h, Saint-Imier; dimanche 20 juillet, 10h, Corgémont. Les messes en semaine ne sont pas célébrées du mardi 15 juillet au mardi 19 août; reprise le jeudi 21 août. Pas d'adoration en juillet et août. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes:** samedi 19 juillet, 17h30; pas de messe le jeudi 24 juillet; samedi 26 juillet, 17h30; jeudi 31 juillet, 9h; samedi 2 août pas de messe; dimanche 3 août, 9h30, Tavannes; jeudi 7 août, 15h messe au Home Les Lovières; samedi 9 août, 17h30; jeudi 14 août, 9h; samedi 16 août, 17h30, avec bénédiction des écoliers. *Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.*

## Évangéliques

■ **CORGÉMONT Église pour Christ Cérémonie finale cours instruction biblique:** dimanche 27 juillet, 10h, CET à Tavannes. Pas de culte à Corgémont. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Culte:** dimanche 20 juillet, 10h, avec Daniel Bippus; **Gottesdienst:** Sonntag 27. Juli, 10 Uhr mit Charles-André Broglie. École du dimanche; Sonntag 3. August, 10 Uhr, Bericht von der MCC-Reise in Israël – Palästina. **Culte œcuménique:** dimanche 10 août, 10h, célébration œcuménique du Marché-Concours à Saingelégier. Dimanche 17 août: pas de culte. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

## ■ SAINT-IMIER

**Église Évangélique Action biblique Culte:** dimanche 20 juillet, 10h, prédication: Ernest Eicher, garderie et école du dimanche assurées; dimanche 27 juillet, 10h, prédication: Paul Yersin, garderie et école du dimanche assurées; dimanche 3 août, 10h, prédication: Willy Geiser, garderie et école du dimanche assurées; dimanche 10 août, 10h prédication: Robert Bächtold, garderie et école du dimanche assurées. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

**Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Cultes:** dimanche 20 juillet, 9h30, avec Iris Bullinger; dimanche 3 août, 9h30, avec Willy Funtsch, dimanche 10 août, 9h30. **Prière communautaire:** jeudi 31 juillet, 19h30; jeudi 14 août, 19h30. *Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.*

**Église le Roc Célébrations:** dimanche 20 juillet, 10h, avec Jacques Lachat de Villeret. Garderie pour les plus petits, accueil café avant et après la rencontre; dimanche 27 juillet: pause estivale, pas de rencontre dans nos locaux; dimanche 3 août, 10h, avec le pasteur Luc Normandin, garderie pour les plus petits, accueil café avant et après la rencontre; dimanche 10 août, 10h, garderie pour les plus petits, accueil café avant et après la rencontre. **Présentation du voyage d'entraide en Espagne du Groupe de jeunes:** samedi 9 août, 19h, dans nos locaux. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, www.egliseroc.wordpress.com.*

**Église néo-apostolique de Suisse Services religieux:** dimanche 20 juillet, 9h30; dimanche 27 juillet, 9h30; dimanche 3 août, 9h30, la paroisse est invitée à La Chaux-de-Fonds; mercredi 6 août, 20h; dimanche 10 août, 9h30. **Jeunesse:** le Summer Camp pour la jeunesse néo-apostolique de Suisse aura lieu du 30 juillet au 3 août voir détails: <https://summercamp-nak.ch/fr>. *Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte et partage biblique:** dimanche 20 juillet, 10h; dimanche 10 août, 10h. **Culte:** dimanche 27 juillet, 10h; dimanche 3 août 10h. **Rencontre de prière:** mardi 12 août, 20h. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

## ■ TRAMELAN

**Armée du Salut Cultes d'été inter-églises:** dimanche 20 juillet, 9h30, culte à l'Église évangélique baptiste; dimanche 27 juillet, 9h30, culte à l'Église évangélique du Figuier; dimanche 3 août, 9h45, culte à Église pour Christ. **Célébration:** dimanche 10 août, 9h45, culte d'été inter-églises à l'Armée du Salut, aussi diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan), message: Joël Quiquerez, Speakids (enfants) et garderie. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donz@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.*

**Église Évangélique du Figuier Cultes d'été inter-églises:** dimanche 20 juillet, 9h30, à l'Église évangélique baptiste, à l'Oratoire, rue Albert-Gobat 9; dimanche 27 juillet, 9h30, au Figuier; dimanche 3 août, 9h45, à l'Église pour Christ, rue du Chalet 9. **Culte:** dimanche 10 août, 9h30, avec message apporté par Daniele Zagara et partage de la sainte cène. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.*

**Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Cultes d'été inter-églises:** dimanche 20 juillet, 9h30, Église baptiste (oratoire); dimanche 27 juillet, 9h30, Église du Figuier; dimanche 3 août, 9h45, Église pour Christ. **Culte en allemand:** dimanche 27 juillet, 10h, La Chaux-d'Abel; dimanche 3 août, 10h, La Chaux-d'Abel. **Rencontre au Pont des Anabaptistes:** dimanche 27 juillet, 15h. **Couture:** mardi 29 juillet, 14h, Mont-Tramelan. **Culte:** dimanche 10 août, 10h, aux Mottes, groupe juniors, garderie. **Bible et sandwich:** mardi 12 août, 19h, rue des Prés. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

## Réformées

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) Cultes:** dimanche 20 juillet, culte radio, Sonvilier, sainte cène, 9h30; dimanche 27 juillet, culte radio, Sonvilier, sainte cène, 9h30; dimanche 3 août, culte d'été de la fête nationale, Villeret, 10h; dimanche 10 août, culte d'été, Courtelary, 10h; dimanche 17 août, à la collégiale, 10h. **Transport pour les cultes à l'extérieur:** jusqu'au 28 juillet, G. Vuilleumier 079 607 39 35, ensuite D. Bongo 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19h. **Vacances du secrétariat:** du 14 juillet au 4 août. **Travaux**

10 août, cultes d'été, La Ferrière et Courtelary, 10h; dimanche 17 août, cultes d'été, Saint-Imier et Sonceboz, 10h. **MEUF ( Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h, salle de paroisse de Courtelary, et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter et crocheter pour offrir aux homes, à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaines dates: 7 et 20 août. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuillées):** mercredi 24 septembre, 18h30-20h, rue de la Cure 6, Sonvilier. Une soirée où se dire ou bien seulement se faire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT Culte:** dimanche 20 juillet, culte radio, Sonvilier, 9h30. Possibilité de covoiturage, prenez contact avec notre pasteur. Les paroisses de Corgémont-Cortébert et Sonceboz-Sombeval animeront ce culte, venez nombreux! **Prière œcuménique:** reprise le 13 août. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24, www.referguel.ch.*

■ **COURTELARY-CORMORET Cultes:** dimanche 20 et 27 juillet, culte radio, Temple de Sonvilier, 9h30, covoiturage au 076 713 39 55; dimanche 3 août, 10h, culte de la fête nationale, Villeret; dimanche 10 août, temple de Courtelary, 10h, culte d'été. **Bible au jardin:** jeudi 24 juillet, 19h. Bienvenue pour lire un texte ensemble, en discuter de manière informelle et partager un apéritif en communauté, accueil chez Isabelle Gauchat, Prom. de la Sûze 5, Courtelary. **Fermeture du secrétariat:** du 21 juillet au 2 août. **Vacances pastorales:** du 28 juillet au 10 août. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. *www.referguel.ch. Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **LA FERRIÈRE Cultes:** dimanche 20 et 27 juillet, cultes radio au temple de Sonvilier, 9h30 répétition des chants et mise en place avant le culte qui débute à 10h. Apéritif à l'issue de la célébration. Service de taxi depuis la Ferrière auprès de Pierrette 079 291 42 05 (s'annoncer jusqu'au samedi soir); dimanche 10 août à 10h au temple avec le pasteur Alain Wimmer. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64. 📞 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📞 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.*

■ **RENAN Culte:** dimanche 20 et 27 juillet: cultes radio au temple de Sonvilier, 9h30 répétition des chants et mise en place, culte à 10h. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.*

■ **SAINT-IMIER Cultes:** dimanche 20 juillet, culte radio, Sonvilier, sainte cène, 9h30; dimanche 27 juillet, culte radio, Sonvilier, sainte cène, 9h30; dimanche 3 août, culte d'été de la fête nationale, Villeret, 10h; dimanche 10 août, culte d'été, Courtelary, 10h; dimanche 17 août, à la collégiale, 10h. **Transport pour les cultes à l'extérieur:** jusqu'au 28 juillet, G. Vuilleumier 079 607 39 35, ensuite D. Bongo 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19h. **Vacances du secrétariat:** du 14 juillet au 4 août. **Travaux**

**sur l'orgue:** ils dureront tout le mois de juillet. Durant cette période, la collégiale reste disponible pour les services funèbres, accompagnés au piano, mais avec une place réduite. **Fête dans le jardin de la cure:** mardi 12 août, dès 18h. Voir communiqué en page 14. **Jardin participatif de la cure:** venez mettre la main à la terre avec nous! Pour tout renseignement, contactez Macaire Gallopin au 076 740 82 50.

**Femmes protestantes:** en pause durant les vacances scolaires, reprise le 22 août. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 5 août, de 14h30 à 17h30 à la cure. **Cultes:** plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coinméditation à la collégiale:** de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisses.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Cultes:** dimanche 20 et 27 juillet, culte radio, temple de Sonvilier, 9h30, covoiturage: s'annoncer au 079 572 93 65; dimanche 3 août, culte de fête nationale, 10h, temple de Villeret; dimanche 10 août, culte d'été, 10h, temple de Courtelary. **Vacances de la pasteur:** du 21 juillet au 10 août. **Fermeture du secrétariat:** du 21 juillet au 4 août. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

■ **SONVILIER Cultes communs de l'Erguël:** dimanche 20 juillet, radiodiffusé depuis l'église de Sonvilier, 10h, présence de l'assemblée à 9h30, officiants: Séverine et Patrick Schlüter; dimanche 27 juillet, radiodiffusé depuis l'église de Sonvilier, 10h, présence de l'assemblée à 9h30, officiant: Alain Wimmer; dimanche 3 août, culte de la fête nationale, 10h, Villeret, officiant: Matteo Silvestrini; dimanche 10 août, culte d'été, 10h, la Ferrière, officiant: Alain Wimmer. **Église ouverte:** mercredi 13 août, 17h15, à l'église, ou au jardin par beau temps, suivi d'un apéritif. *Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrice Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **VILLERET Cultes:** dimanche 20 et 27 juillet, 9h30, culte radio, temple de Sonvilier; dimanche 3 août, 10h, culte de la fête nationale à l'église de Villeret, sainte cène, musique: mélodies populaires à l'orgue, accompagnement par les joueurs de cor des Alpes; dimanche 10 août, 10h, culte d'été, temple de Courtelary. **Petit café:** reprise en octobre. **Vacances du pasteur:** du 7 juillet au 2 août, et du 11 au 15 août. **Fermeture du secrétariat:** du 21 juillet au 2 août. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Cultes:** dimanche 20 juillet, 10h, à l'église d'Orvin, officiant: Valérie Gafa, offrande en faveur de Terre Nouvelle; dimanche 27 juillet, 10h, à l'église de Péry, officiant: Valérie Gafa, offrande en faveur de Terre Nouvelle; dimanche 3 août, 10h, à l'église de Vauffelin, officiant: Alexandre Gottet, offrande en faveur de Terre Nouvelle; dimanche 10 août, 10h, à l'église d'Orvin, sainte cène, officiant: Gilles Bourquin, offrande en faveur de Narnia. **Proposition d'intercession:** dans les semaines à venir, nous sommes invités à prier: du 21 juillet au 27 juillet pour la paroisse de Sonceboz-Sombeval, du 28 juillet au 3 août, pour l'aumônerie des personnes sourdes et malentendantes, du 4 août au 10 août, pour la

paroisse de Court, du 11 août au 17 août, pour la paroisse de Saint-Imier. **Fermeture estivale du secrétariat paroissial:** veuillez noter que le secrétariat sera fermé du 21 juillet au 8 août. Pendant la période estivale, en cas d'urgence et pour les familles en deuil qui désirent louer une salle de paroisse lors d'un service funèbre, elles peuvent appeler le 079 359 42 57. **Fruits TerrEspoir:** les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 21 août. Livraisons le 3 septembre à Péry, le 4 septembre à Orvin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres:** 079 724 80 08. En cas de répondant, déposer un message. **À votre disposition:** visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16 (en congé d'études jusqu'au 31 juillet 2025), Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Predigtferien und Ferien des Pfarrers:** vom 5. Juli bis 2. August, die Vertretung übernimmt Pfarrer Ruedi Kleiner, das Pfarramtshandy wird umgeleitet. **Nächster Gottesdienst:** 10. August um 14 Uhr Schulhaus Cortébertmatten mit dem Gem. Jodlerchörli Anemone. **Heimgottesdienste:** 12. August um 15 Uhr La Colline, 13. August um 10.15 Uhr La Roseraie. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.*

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Culte:** dimanche 20 juillet, 10h, église. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 57 64; dimanche 27 juillet, 10h, Tramelan. Taxi: 032 487 46 75; dimanche 3 août, 10h, Sornetan, culte. Taxi: 032 487 67 84; dimanche 10 août, 10h, Tramelan culte. Taxi: 079 825 56 14. Pour le service de taxi depuis Tramelan, s'annoncer le matin même entre 8h et 9h; célébration du soir entre 17h et 18h. **Jardin d'été:** du 21 au 23 août, jardin de la cure Bel-Air à Reconvilier; jeudi 21 de 17h30-20h; vendredi 22 de 17h30-21h; samedi 23 de 9h30-12h, slow market, bar & food-trucks, musique live (jeudi Simon Willemin / vendredi Vitamines); samedi, ambiance spirituelle avec gymnastique douce en compagnie d'Emilie Steingger, suivi d'un petit-déjeuner préparé par la famille Gilgen. Des festivités et des animations pour tous les âges, renseignement: pasteur Caroline Witschi 076 580 01 06. **Infos:** durant la période des vacances d'été, la permanence du secrétariat est en relâche. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur tél. 032 487 48 20 ou par courriel [tramelan@par8.ch](mailto:tramelan@par8.ch), vous serez contacté dès que possible. **Préavis:** dès le 11 août, les horaires d'ouverture de l'administration paroissiale seront les suivants: le mardi matin de 9h à 11h et le jeudi après-midi de 14h à 16h. **Cible missionnaire 2025:** la cible est fixée à 39 525 francs au 30 juin, 10 139.25 francs ont été récoltés. Si vous le pouvez, nous vous invitons à verser votre don sur le CCP 25-8472-6 Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan. Un grand merci de votre soutien envers les plus démunis. **Agenda de l'été:** voir communiqué en page 17. À chacune et chacun, nous adressons nos vœux pour une période estivale paisible et heureuse, riche en prières, en ressourcement et en renouveau. Très bel été à toutes et à tous! *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), [tramelan@par8.ch](mailto:tramelan@par8.ch). Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 📞 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

## Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Réunion de semaine:** le mardi à 19h15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

# La rue des Lilas en travaux dès lundi

Ainsi que cela avait été annoncé, devisé et adjugé, un chantier permettra de remettre en état la chaussée de la rue des Lilas, depuis le pont éponyme jusqu'à la route cantonale. Ledit chantier s'ouvrira lundi 21 juillet et devrait s'achever, si aucun problème ne survient, le vendredi 8 août prochain.

Durant ce laps de temps, et par nécessité d'espace pour l'installation de chantier, le pont demeurera fermé à tout trafic.

Les riverains sont donc ici avertis qu'ils devront utiliser un autre pont de la localité, pour rejoindre ou quitter les quartiers sis au nord de la Suze.

Une signalisation ad hoc sera évidemment mise en place par la direction des travaux et tous les usagers sont instamment priés de la respecter scrupuleusement, afin d'éviter des risques d'accident.

Par ailleurs, chacune et chacun, riverains ou autres usagers des routes communales, sont par avance remerciés de la patience, de la prudence et de la compréhension dont ils feront preuve durant ces travaux. ■ CM



Dès lundi et jusqu'au 8 août, cette portion de rue sera un cul-de-sac

## Dons

À l'occasion de sa dernière séance plénière d'avant-vacances, le Conseil municipal a octroyé deux dons de cent francs chacun.

Le premier est allé à la Fédération d'élevage bovin du Jura bernois, pour soutenir la mise sur pied de son 46<sup>e</sup> Marché-Concours de Tavannes, lequel aura lieu le 10 octobre prochain.

Le second est adressé à Mémoires d'Ici, qui fête cette année un quart de siècle d'activités. ■ CM

## Merci pour la fête

Les autorités municipales adressent de chaleureux remerciements à la Commission des activités culturelles, pour l'organisation de la fête marquant l'inauguration de la Place des Stratèges, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont honoré cette manifestation de leur présence. Grâce aux uns et aux autres, cette journée a été vraiment réussie. ■ CM

## Le bureau fermé

Le bureau municipal, a fortiori son guichet, demeurera fermés jusqu'au 3 août prochain, y compris. L'administration reprendra ses activités et ses ouvertures normales dès le 4 août.

Durant cette période de vacances, et en cas d'urgence uniquement, on se référera au site internet de la commune.

À toute la population, le personnel de l'administration et les autorités souhaitent un été agréable. ■ CM

## PRO SENECTUTE

### Conversation anglaise

**Tous les vendredis, 14h-15h30, Neuchâtel**  
Vous avez déjà un bon bagage... Ces moments de lecture et de partages cordiaux autour de thèmes intéressants et très divers vous permettront de consolider vos compétences, étendre votre vocabulaire et soigner votre accent. Responsable Rosie De Pietro. Inscription: 032 886 83 02.

### Tables d'hôte

#### Au bord de l'Areuse

**Judi une fois par quinzaine, 12h-14h, Boudry**  
Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Découvrez nos nouvelles tables d'hôtes. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

#### La table de Jo

**Lundi une fois par quinzaine, 12h-14h, Neuchâtel**  
Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Découvrez nos nouvelles tables d'hôtes. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

### Séjour culturel à Lyon

**Dimanche 19 au vendredi 24 octobre, Lyon**  
Idéalement situé entre le Musée des Confluences et la Halle Tony Garnier, l'Hôtel Ibis Gerland est le point de départ parfait pour explorer Lyon, ville d'histoire et de gastronomie. Informations et inscription jusqu'au 4 août: Pro Senectute, 032 886 83 86.

### Gymnastique

**Tous les lundis, 10h-11h, Sonceboz**  
Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous! Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

### Course à pied

**Tous les vendredis, 10h-12h, Neuchâtel et alentours**  
Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous: sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille: Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22.

### Yoga

**Tous les jeudis, 16h-17h, Neuchâtel**  
Les postures simples dans lesquelles on applique une respiration spécifique permettent de reconnecter les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être ou d'un retour à la santé. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

### Nordic walking

**Tous les mardis, 9h30-11h, La Chaux-de-Fonds**  
Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable Michel Liardon. Inscription: 032 886 83 02.

**Tous les mercredis, 9h-11h, Delémont**  
Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

### Soft Tennis

**Tous les mercredis, 10h-11h, Le Locle**  
Découvrir le plaisir de jouer avec un partenaire sur un espace de jeu réduit avec une balle plus molle. Balles et raquettes à disposition. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

### Danses du Monde

**Tous les mercredis dès le 20 août, 14h-15h30**  
Dansez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire et en partageant avec d'autres ces moments de convivialité! Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

### Aquafitness

**Tous les lundis dès le 18 août, 14h-15h**  
L'activité idéale et complète pour renforcer sa musculature tout en douceur?! L'eau est un excellent moyen pour entraîner l'endurance en ménageant les articulations et fortifier le système cardio-vasculaire. Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

### Stretching

**Tous les mardis, 10h30-11h30, La Chaux-de-Fonds**  
Que vous soyez raide comme un piquet, flexible comme un élastique ou à l'aise dans vos baskets, ce cours vous permettra d'entretenir votre souplesse corporelle. N'attendez pas et occupez-vous de votre corps sans plus tarder! Responsable et inscription (jusqu'au 29 juillet): Kurt Thommen, 032 886 83 02.

### Sortie vélo

**Mercredi 23 juillet, 14h-16h, Raimontpierre, Vermes**  
Distance: 20 à 30 km. Parcours typé VTT. Casque et phare avant obligatoires. Rendez-vous: 14h, carrière de Vermes. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie et inscription sur place pour les habitués. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Nicole Chételat Luchinger, 079 473 73 52.

**Mercredi 30 juillet, 13h30-16h, Le Cerneux Veusil, Mont-Soleil**  
Niveau: difficile. Distance: 25 km. Parcours typé VTT. Rendez-vous: restaurant Beau Séjour au Cerneux-Veusil. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie. Casque et phare avant obligatoires. Resp. et inscription: Laurent Juillerat, 079 339 19 28.

### Cours de vélo électrique

**Mercredi 13 août, 13h30-17h, Neuchâtel**  
Roulez jeunesse! Vous souhaitez vous familiariser avec le vélo électrique? Vous avez peut-être déjà un vélo électrique, mais vous souhaitez mieux le maîtriser? Des exercices pratiques sont prévus ainsi qu'un rappel des règles de circulation pour les vélos dans le trafic. Une partie pratique en ville vous permettra ensuite, en toute sécurité, de vous exercer dans des situations courantes. Responsable et inscription (jusqu'au 22 juillet): Pro Senectute, 032 886 83 02.

### DomiGym

De la gym à votre domicile dans tout l'Arc jurassien! Un cours au rythme que vous souhaitez et en fonction de vos besoins avec un moniteur ou une monitrice expérimenté. Possibilité de créer un cours pour une ou plusieurs personnes, avec vos amis ou voisins. Jour et horaire flexibles selon vos disponibilités et celles du moniteur ou de la monitrice. Tarifs: groupe dès 3 personnes, 10 francs par personne. Duo, 15 francs par personne et individuel, 28 francs. Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20. ■ PRO SENECTUTE

Email: [prosenectute.activites@ne.ch](mailto:prosenectute.activites@ne.ch)



### Préparation et maintien physique pour la pratique du golf

**Tous les lundis, 18h-19h, La Chaux-de-Fonds**  
Cours orientés sur les principaux besoins physiques pour éviter les blessures et pouvoir ainsi profiter pleinement des saisons de golf et améliorer votre bien-être dans la vie de tous les jours.

Responsable et inscription (jusqu'au 29 juillet): Sébastien Mojon, 078 605 29 80.

SYNDICAT DES EAUX COURTELARY-CORMORET

# La qualité de l'eau au centre de deux journées passionnantes

Les 5 et 6 septembre, le SEAUCC privilégiera l'information et la sensibilisation de la population de tous les âges

Ainsi que nous l'annoncions récemment dans ces colonnes, le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret, encore très jeune puisque qu'il n'a pas fêté son sixième anniversaire, entend se faire mieux connaître par la population qu'il dessert.

Fondé en été 2019, le SEAUCC gère, depuis, l'alimentation en eau potable de nos deux communes. C'est assez dire si sa mission est importante et mérite d'être mieux connue de toutes et tous!

## Des soins constants et pointus

L'eau potable est un bien extrêmement précieux, indispensable à toute vie terrestre. Mais elle est aussi un bien fragile, que guettent sans cesse des dangers de pollution, de pénurie et évidemment de gaspillage.

Pour assurer la qualité nécessaire de cette eau, donc préserver la santé de tous ses consommateurs, des moyens techniques et humains importants sont déployés, du pompage à nos robinets, en passant par le fournisseur, les responsables du réseau de distribution, les spécialistes des analyses chimiques et physiques notamment. Le manuel qualité, véritable bible du SEAUCC et de ses partenaires, est un document pointu, dense, précis, qui doit être respecté à la lettre et constamment.

## À la base de multiples aliments

De ce document, on retiendra ici, en guise de simple introduction au sujet, une évidence à laquelle on omet



Pour tout savoir sur notre précieuse eau de boisson, rendez-vous les 5 et 6 septembre à la manifestation du Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret

souvent de penser: l'eau potable est indispensable à notre hydratation et doit donc être parfaitement consommable pour ne nous apporter que des bénéfices en termes de santé. Mais elle n'est pas *que* cela, car elle entre dans la composition d'innombrables autres denrées alimentaires courantes et

pourrait donc les rendre impropres si elle n'était pas irréprochable.

## Réservez le 6 septembre!

Pour se faire mieux connaître et révéler à toute la population des informations à la fois cruciales et passionnantes sur sa mission, le SEAUCC a

choisi le premier week-end de septembre prochain.

Le vendredi 5 septembre, les démonstrations, explications et autres animations seront réservées aux classes du syndicat scolaire CoViCou, lequel a d'ores et déjà annoncé une nombreuse participation.

Le samedi 6 septembre sera destiné à la population *in globo*, avec les mêmes informations illustrées, démontrées, détaillées, et en particulier:

- visites guidées du réservoir de Solboz;
- présentations du réseau qui alimente les multiples robinets de Courtelary et de Cormoret;
- démonstrations consacrées à l'eau d'extinction;
- détails sur l'eau de secours;
- vaste exposition réunissant par exemple des tuyaux de transport d'eau, en état et érodés;
- explications et tableaux consacrés aux analyses et autres contrôles du précieux liquide;
- présentation des compteurs de dernière génération;
- stands de télégestion et de surveillance informatique;
- animations diverses;
- illustrations des dangers que fait peser une eau non potable sur la population concernée.

## Tous les détails en août

Le programme s'étoffe de jour en jour, les détails horaires se précisent gentiment et toutes les informations vous seront communiquées en août prochain.

Donc d'ores et déjà, réservez le 6 septembre, pour tout savoir sur l'eau potable et en particulier sur celle de notre réseau!

■ SEAUCC

## Information sur la qualité de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du laboratoire cantonal effectué le 13 mai et le 17 juin sur les réseaux de distribution de Courtelary-Cormoret ont montré que l'eau potable distribuée

par le Syndicat d'alimentation en eau de Courtelary-Cormoret est conforme aux exigences légales.

Les personnes désirant obtenir de plus amples renseignements sur le

réseau de distribution ou sur la qualité de l'eau peuvent prendre contact avec le syndicat au 032 552 05 43.

■ SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

PFAS, 13 mai 2025				
Critères d'analyse	Unité	Résultats	Exigence	Commentaires
Acide perfluorohexane sulfonique (PFHxS)	µg/l	<LOQ	0.3	Conforme aux exigences
Acide perfluorooctanoïque (PFOA)	µg/l	<LOQ	0.5	
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS)	µg/l	<LOQ	0.3	

LOQ – Limite de quantification

Microbiologie, 17 juin 2025				
Critères d'analyse	Unité	Résultats	Exigence	Commentaires
<i>Escherichia coli</i>	UFC/100 ml	Non décelable	Non décelable	Conforme aux exigences
Entérocoques	UFC/100 ml	Non décelable	Non décelable	Conforme aux exigences

UFC – Unité Formant Colonie

Autres paramètres, 17 juin 2025				
Critères d'analyse	Unité	Lieu	Résultats	Commentaires
Température	°C	Cormoret	10.5 – 13.9	–
		Courtelary	12.9	–

Réclame

Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.

Devenez donateur: [www.rega.ch](http://www.rega.ch)



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT COURTELARY

## Concours de décoration florale



Comme nous l'avons annoncé lors de notre dernière fête du printemps, le concours de décoration florale a été relancé pour cette année et les inscriptions sont ouvertes.

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer directement à la SDC par courriel à l'adresse suivante: [sdc.courtelary@gmail.com](mailto:sdc.courtelary@gmail.com) ou se renseigner au 079 689 73 06. Comme l'année passée deux catégories son proposées aux participants, soit pour s'annoncer pour un bâtiment, une façade ou un jardin et un élément isolé. Tous les participants au concours seront invités à la remise des prix le 24 octobre lors du souper campagnard.

Merci déjà à toutes les personnes qui prennent soin d'apporter des couleurs et des décorations au village.

■ RE

CORMORET

## Recherche Moustache

Notre chat Moustache a disparu depuis le 3 juillet dernier à Cormoret.

Il est plutôt peureux, il s'est peut-être fait enfermer dans un garage, une cave. Regardez partout chez vous, vos voisins. Merci.

Moustache est tigré brun, pattes blanches, légère entaille à l'oreille gauche, tache blanche en forme de cœur au niveau de la gorge.

Merci de me contacter si vous l'avez vu! Florence Dornbierer, téléphone: 079 732 78 25. ■ FD





# Réouverture du sentier de la Combe Grède

**Le 7 juin dernier, un éboulement de roches et d'arbres a considérablement endommagé le sentier de la Combe et obstrué partiellement le ruisseau du Bez, entraînant la fermeture du sentier à tous les randonneurs**

Les travaux de remise en état ont toutefois pu être réalisés plus rapidement que prévu. Grâce à l'engagement de l'entreprise Abat.Tech Sàrl, qui a procédé à une purge intensive et sécurisé le couloir de l'éboulement par la pose d'un filet de protection provisoire, le chantier a pu débuter sans délai. Les troncs obstruant le passage du ruisseau ont été évacués par voie aérienne, tandis que le chemin pédestre a été remis en état par le Groupement du sentier de la Combe Grède, avec le soutien de bénévoles du Parc Chasseral. Ensemble, ils ont permis une réouverture anticipée du sentier. Des marches en pierre ont notamment été aménagées dans le cône de l'éboulement, facilitant ainsi la traversée à pied.

Le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour rendre possible la réouverture du sentier pour la période des vacances d'été. Sans l'implication des bénévoles, l'accès à Chasseral par la Combe Grède n'aurait pas pu être rétabli. Pour rappel, il est possible de soutenir le groupement des bénévoles du sentier par des dons, soit via Twint, soit en utilisant la cachemaille prévue à cet effet à la sortie du sentier, ou encore via les coordonnées bancaires disponibles sur le site internet de la commune de Villeret ([www.villeret.ch](http://www.villeret.ch)), sous la rubrique Vivre. Ces derniers vous en sont d'ores et déjà reconnaissants.

Il est important de noter que le sentier de la Combe Grède est un chemin de randonnée de montagne balisé en blanc/rouge/blanc et que des chutes de pierres peuvent survenir à tout moment, en particulier dans le secteur des échelles. Il est vivement conseillé de ne pas s'arrêter dans ce passage et de rester particulièrement attentif à tout mouvement ou bruit suspect.



Pour rappel, les personnes qui empruntent cet itinéraire doivent avoir le pied ferme, ne pas être sujettes au vertige et être en bonne condition physique. Elles doivent également être conscientes des dangers liés à la montagne (chutes de pierres, risque de glissade et de chute, brusques changements des conditions météo).

Des chaussures résistantes et munies de semelles à profil antidérapant, un équipement vestimentaire adapté à la météo et une carte topographique sont requis.

Au point 912 de la carte topographique 1:25000 situé dans la Combe Grède il est recommandé aux promeneurs se déplaçant en groupe

d'emprunter l'itinéraire de l'Ilshach pour rejoindre Chasseral, celui-ci étant plus approprié pour ce type de randonneurs.

Nous rappelons également que les véhicules doivent être parkés exclusivement sur la place du village. L'accès à l'ancienne place de pique-nique est interdit et la rue de la Combe Grède

est fermée à toute circulation motorisée. Tout contrevenant sera dénoncé et amendé.

Les autorités prient donc de bien vouloir utiliser les places de parc mises à disposition des promeneurs et randonneurs. Une signalisation adéquate est d'ailleurs mise en place et il est vivement demandé de la respecter. ■ CM

## RECETTE D'ICI

### Côtelettes d'agneau, salade pêches-tomates



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

#### INGRÉDIENTS

##### Côtelettes

- 8 côtelettes d'agneau
- 1 cs huile pour la cuisson
- Sel
- Poivre du moulin

##### Salade pêches-tomates

- 300 g tomates cerise
- 3-4 pêches ou nectarines fermes
- 1 cs miel
- 2 cs huile d'olive
- 1 cs vinaigre de vin blanc
- 1 cs vinaigre balsamique blanc
- Condiment blanc
- 150 g mozzarella
- Sel
- Poivre du moulin

##### Finitions

- 3-4 cs pesto vert
- qq. feuilles de basilic pour la décoration



#### PRÉPARATION

Côtelettes: badigeonner les côtelettes avec l'huile, les assaisonner avec sel et poivre du moulin et les faire griller sur la braise (ou à la poêle) pendant 3-5 minutes. Réserver dans un plat au four à 80° C.

Salade: laver les pêches ou les nectarines, les partager, les dénoyauter et couper chaque moitié en 4 tranches. Badigeonner la face coupée des pêches avec le miel. Les faire dorer sur le gril (ou à la poêle) 1 minute par côté. Réserver sur une assiette.

Laver les tomates, les partager en deux ou en quatre suivant la grandeur. Les verser dans un grand saladier.

Égoutter la mozzarella, la couper en tranches puis l'effiloche. Déposer dans un grand saladier, avec les tomates et les pêches. Assaisonner le vinaigre avec sel et poivre du moulin, incorporer le reste de l'huile (3 cs). Verser la vinaigrette sur la salade et mélanger. Vérifier l'assaisonnement, rectifier si nécessaire.

Finitions: dresser les côtelettes d'agneau grillées avec la salade sur des assiettes, garnir de basilic et verser un peu de pesto. Accompagner avec de la baguette ou du pain plat également doré sur le gril.

Rubrique offerte par



**Boucherie Charcuterie Junod**

Grand-Rue 16  
2606 Corgémont  
032 489 17 61



# Début des travaux de sécurisation secteurs A et E: Montagne du Droit

La Municipalité en collaboration avec le bureau spécialisé Impuls AG, le bureau EcoEng SA, l'entreprise forestière Domont et l'entreprise Huguelet génie civil SA vont procéder dès le 11 août aux travaux préparatoires (abattages, réalisation d'une piste de chantier, notamment) et à la construction de deux digues afin de protéger les habitations situées sur le versant nord du vallon



Digue secteur A  
En rouge, emplacement des digues de protection à construire



Digue secteur E

La construction de ces digues découle des obligations qui incombent à la Municipalité lorsque des habitations sont situées dans une zone de dangers rouge.

Pour mémoire, suite à différents événements de chutes de pierres d'importance variable, la Municipalité

entreprenait la réévaluation du niveau de risque pour les personnes et les biens sis dans la frange nord de la zone urbanisée de Saint-Imier et avait mandaté à cet effet un bureau spécialisé (Impuls AG).

Les différentes modélisations concluaient que le niveau de risque

avait augmenté dans plusieurs secteurs et qu'ils se trouvent désormais en zone de dangers rouge.

Comme le niveau de risque atteint, pour certains objets particuliers, un risque statistiquement qualifié d'inacceptable, il en découle, pour la Municipalité, la nécessité de planifier

et de réaliser des mesures de protection de manière à faire en sorte que ces secteurs soient placés en zone de danger résiduel et à faire redescendre ainsi le risque à un niveau acceptable pour les objets sensibles.

Ainsi, après avoir procédé à la pose de filets dans le secteur C dans le courant du printemps, les travaux, au bénéfice d'un permis de construire entré en force, vont pouvoir débuter cet été dans les secteurs A et E.

Pendant toute la durée des travaux, des perturbations sont attendues; un balisage de circonstance sera mis en place par la direction des travaux et chacun est prié de s'y conformer.

Il est demandé aux promeneurs et aux curieux de ne pas s'approcher à proximité directe du chantier pour des raisons de sécurité évidentes; la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

Il n'est pas prévu de perturbations pour le voisinage qui devrait être en tout temps en mesure d'accéder à leur habitation. Des perturbations temporaires restent possibles. Les riverains seront informés en amont et il leur sera recommandé de prendre leurs dispositions en conséquence.

La Municipalité remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension.

L'étude établie par Impuls AG prévoit encore des interventions dans le secteur C dit Le Crêt à Franz. Toutefois, ni les discussions menées jusqu'ici avec

les bénéficiaires des mesures ni celles avec les propriétaires des terrains sur lesquels les ouvrages devraient être construits n'ont encore porté leurs fruits. Les discussions vont reprendre d'ici à la fin de l'année afin de tenter de trouver une solution qui fasse consensus.

Une veille active est en place sur le versant pour signaler les événements importants, soit par le garde-forestier, soit par les bénévoles de Pro Saint-Imier qui arpentent les chemins pédestres et assurent leur entretien ou encore les employés municipaux qui pendulent par là pour aller/revenir au travail.

Des travaux de sécurisation (purge des falaises en contre-haut de la route, abattage des arbres secs en surplomb de la route, etc.) ont d'ailleurs été réalisés début juillet.

Les cas importants sont signalés à l'OFOR section dangers naturels qui peut imposer une nouvelle étude ou la prise de mesures complémentaires s'il l'estime nécessaire.

Le Conseil municipal rappelle que la route de Mont-Soleil est une route de montagne et que la problématique des chutes de pierres sur la Montagne du Droit est connue de longue date et dument signalée. L'éventualité de rencontrer un caillou sur la route ne peut donc pas être ignorée et il appartient aux conducteurs d'adapter leur comportement aux conditions du lieu.

■ CHA

## Félicitations aux apprentis diplômés!

Deux apprentis engagés au sein de l'administration municipale ont obtenu avec succès leur diplôme. La Municipalité félicite Esteban Couso et Drazic Poyet pour leur réussite.

Esteban Couso a obtenu son CFC employé de commerce, après une année passée au sein de la Municipalité. Il poursuit désormais son parcours en entamant une maturité professionnelle dans le domaine de la santé au ceff.

Drazic Poyet a également terminé la première partie de sa formation avec l'obtention de l'attestation fédérale de formation professionnelle en tant qu'employé d'exploitation. Il va s'attacher au cours des trois prochaines

années à l'obtention du CFC d'agent d'exploitation, option conciergerie, toujours au sein de la Municipalité.

Le Conseil municipal et l'ensemble des collaborateurs de la Municipalité les félicitent chaleureusement et leur souhaitent un plein succès tant dans leur parcours professionnel que dans leur vie future. Le Conseil municipal tient également à remercier plus particulièrement les formateurs qui les ont accompagnés et soutenus durant leur formation. ■ CHA

## Félicitations à Demian Schaedler



Le Conseil municipal a récemment reçu Demian Schaedler, accompagné de son épouse, pour le féliciter de son succès aux 100 kilomètres de Bienne. Pour rappel, le coureur imérien s'est imposé en 7h17'54".

Un résultat exceptionnel pour une première participation. Un grand bravo au champion. ■ CHA

**En ligne**

Retrouvez le journal de la semaine dernière  
bechtel-imprimerie.ch

SAINT-IMIER

## Un été animé avec la TSHM

Cette année la travailleuse sociale hors murs (TSHM) de Saint-Imier vous invite à découvrir son programme

d'activités de l'été ouvert à tous et toutes sur inscription. Ces animations sont voulues accessibles au plus grand

nombre et pour cela elles sont pour la plupart gratuites ou au prix de 5 francs pour les activités avec intervenants.

La TSHM s'est appliquée pour proposer un programme varié et dynamique en collaboration avec des intervenants motivés à venir partager leurs connaissances et leurs passions avec les Imériens intéressés!

Ainsi en juillet les activités allaient de la cuisine en groupe, à la cueillette de plantes sauvages, en passant par un apéro-pétanque au Home de la Roseraie et d'un après-midi jeux de société au magasin Plateau de jeu.

En août, la population pourra s'essayer à la boxe thaïe, faire une promenade sur le sentier du Vallon ou venir griller à la cabane des bûcherons et s'essayer aux jeux de lancer.

Tout le monde est la bienvenue à ces activités qui ont justement pour principe de mélanger les générations et favoriser les rencontres! La TSHM se réjouit de vous rencontrer et vous invite à vous inscrire par email ou par message pour les activités du mois d'août! ■ ZG

zoe.gabathuler@saint.imier.ch  
077 447 60 20, Instagram: tshm\_st-i

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

## Fête au jardin de la cure

La paroisse réformée de Saint-Imier vous invite à venir partager un temps de fête au jardin de la cure le mardi 12 août à partir de 18h. Nous allumerons le grill et la paroisse fournit les grillades et les boissons. Merci de venir avec une salade ou un dessert. Un temps d'échange et de partage pour l'été, un temps pour se retrouver, rire et échanger des nouvelles. Ouvert à tous et toutes! Inscriptions au 076 740 82 50.

■ CP



# 90 ans de vie à l'Envers de Sonvilier

Le 8 juillet dernier une délégation des autorités, représentée par Cornélia Steiner et Cyril Hug, a apporté les vœux du Conseil communal à Frédy Roth, avec une petite attention pour son 90<sup>e</sup> anniversaire.

M. Roth est né le 7 juillet 1935 et habite, depuis sa naissance, dans la ferme familiale sise aux Places à la Montagne de l'Envers de Sonvilier. Il est le fils d'une fratrie de 7 enfants.

En 1963 il se marie avec Simone Frutschi et de leur union naquirent 3 enfants, soit deux filles et un garçon. La famille s'agrandira au fil des

années et actuellement le couple compte huit petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

M. Roth a effectué sa formation d'agriculteur et en 1966 a obtenu la maîtrise fédérale, ce qui lui a permis de former de nombreux apprentis agriculteurs. En 1971 il a eu l'opportunité d'acheter la ferme que la famille exploite encore à ce jour, car à sa retraite M. Roth a remis l'exploitation agricole à son fils.

En plus de son activité à la ferme, M. Roth a toujours été très actif. En effet, il a exercé la fonction de secrétaire du syndicat d'élevage bovin de

l'Envers de Sonvilier durant de nombreuses années et a également été *présenté à la culture des champs* au niveau communal. De plus, il a fonctionné en tant que conseiller municipal à Sonvilier durant 12 ans et s'est engagé plusieurs années au niveau du canton pour la formation professionnelle des agriculteurs.

M<sup>me</sup> Steiner et M. Hug adressent encore leurs meilleurs vœux à M. Roth et le remercient chaleureusement, ainsi que son épouse, pour leur accueil et les discussions autour d'un café et d'un gâteau. ■ CM

## La Ruelle : fermeture de route



Dès le 11 août jusqu'à fin septembre, des travaux de réfection des canalisations et de la route auront lieu à la Ruelle. Durant cette période le tronçon mentionné sur le plan sera

complètement fermé à la circulation. La population est priée de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration. ■ CM

## Félicitations Pamela!

Nous félicitons Pamela Dolci, apprentie au sein de notre crèche communale *Les Razmokets* qui a réussi ses examens en tant qu'assistante socio-éducative.

Pamela a obtenu avec succès son CFC après trois années de formation effectuées au sein de la crèche communale.

La crèche aura encore le plaisir de continuer sa collaboration avec Pamela, puisque cette dernière poursuivra sa carrière professionnelle en tant que diplômée au sein de notre structure.

Nous la félicitons encore chaleureusement pour cette réussite. ■ CM



Frédy Roth, nonagénaire alerte

### ESPACE DÉCOUVERTE ÉNERGIE

## Place de pique-nique à Mont-Soleil



La petite forêt qui abrite une de nos places de détente et de pique-nique emblématique, un îlot de frais-chaleur fort apprécié, est dévastée par le bostryche.

La place de pique-nique située au nord du centre visiteur BKW va perdre son aspect actuel.

Espace découverte Énergie se rend à l'évidence que les arbres qui

composent cet espace souffrent depuis longtemps de stress hydrique et de la chaleur. Nous avons déjà mis en œuvre certaines mesures avec le garde forestier, notamment en créant des parcs de rajeunissement qui favorisent la régénération naturelle et qui porte heureusement leurs fruits.

Mais comme le dit Claude Domont: « Nous avons perdu une partie importante de notre patrimoine forestier. »

Le bostryche a gagné et nous mettons tout en œuvre pour maintenir un certain ombrage afin d'assurer une transition et retrouver une place agréable à fréquenter pour nos visiteurs et un bon équilibre avec la nature. Nous soutiendrons notamment les plantations de nouvelles essences sur ce site.

Dans l'immédiat, nous recommandons à la population la plus grande prudence dans ce secteur, merci de respecter la signalisation pendant les travaux. La sécurité et les risques d'incendie sont pour nous une des nombreuses raisons qui font que l'intervention du garde forestier doit être rapide. ■ MOUSSIA DE WATTEVILLE, DIRECTRICE

### SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE DE SONVILIER ET ENVIRONS

## Un pique-nique après les vacances

Cette agape est fixée le vendredi 22 août dès 18 h 30. Nous avons le plaisir de vous inviter ainsi que votre famille et vos amis à notre pique-nique annuel.

Il s'agit d'une soirée grillade qui aura lieu au stand de tir de Sonvilier. Chacun apportera son repas. Des boissons seront en vente sur place à des prix défiant toute concurrence. Venez nombreux, l'ambiance y est toujours fort sympathique.

### Information

Nous profitons de cette occasion pour vous informer que l'installation de jus de pomme sera à disposition des intéressés cet automne.

Le moment venu, merci de prendre contact avec Bernard Christen 032 941 48 52 ou 079 703 29 57.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de notre pique-nique, votre comité vous souhaite de très belles vacances et un bel été. ■ J.P.J.



## Fête nationale engagée pour la région

Les sociétés locales et la commune vous donnent rendez-vous le jeudi 31 juillet dès 19 h à la halle polyvalente pour marquer ensemble la Fête nationale en toute dignité.

Sur place, grillades et pâtisseries maison raviront les estomacs et dès 20 h, la fanfare du village arrivera en cortège sur l'emplacement aménagé. La partie officielle sera animée par Christian Tschanz, conseiller municipal à Renan sous forme de dialogue avec Jocelyne Perucchini, conseillère municipale à La Ferrière. Un échange identitaire des deux communes voisines qui soulignera l'importance de l'engagement de tout un chacun pour l'avenir de notre indépendance dans cette région du Grand Chasseral, partie francophone du canton de Berne. Le message de la paroisse transmis par

Nadine Marschner, pasteur, clôturera la célébration de manière réjouissante.

Si les conditions météo le permettent, un grand feu sera allumé et il sera possible de faire éclater quelques feux d'artifice en respectant toutes les mesures de précaution. Cette année, seuls des feux privés seront de la partie.

Venez nombreux vous divertir et partager un moment de joie dans la bonne humeur! ■ CM

### Adieux

#### REMERCIEMENTS



La famille de

### Christian Tschan

tient à vous remercier pour vos messages de sympathie, vos fleurs, vos dons, votre présence. Saint-Imier, juin 2025

# En salles



Programme et réservations



## AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

### LES SCHTROUMPFS LE FILM

VENDREDI 18 JUILLET, 15 H 30  
SAMEDI 19 JUILLET, 15 H  
DIMANCHE 20 JUILLET, 14 H  
MARDI 22 JUILLET, 15 H 30  
MERCREDI 23 JUILLET, 15 H 30  
JEUDI 24 JUILLET, 15 H 30

De Chris Miller avec Sofia Essaïdi, Rihanna, Jérôme Commandeur. Lorsque le Grand Schtroumpf est mystérieusement kidnappé par les vilains sorciers Razamel et Gargamel, la Schtroumpfette et son meilleur ami Le Schtroumpf Sans-Nom partent en mission pour le retrouver! Commence alors une aventure délirante où nos héros bleus vont croiser la route de nouveaux amis hauts en couleur comme Mama Poot et ses petits. Les Schtroumpfs doivent prendre en main leur destin pour sauver celui du monde entier! *Les Schtroumpfs sont de retour et plus Schtroumpfs que jamais! Rejoignez ces petits êtres bleus adorables dans une toute nouvelle histoire! Un très beau film à «Schtroumpfer» en famille!* Durée 1h29, âge 6 ans, français.



Les Schtroumpfs le film, photo: cineimage.ch

### L'ACCIDENT DE PIANO

VENDREDI 18 JUILLET, 18 H  
DIMANCHE 20 JUILLET, 20 H

De Quentin Dupieux avec Adèle Exarchopoulos, Jérôme Commandeur, Sandrine Kiberlain. Magalie est une star du web hors sol et sans morale qui gagne des fortunes en postant des contenus choc sur les réseaux. Après un accident grave survenu sur le tournage d'une de ses vidéos, Magalie s'isole à la montagne avec Patrick, son assistant personnel, pour faire un break. Une journaliste détenant une information sensible commence à lui faire du chantage... La vie de Magalie bascule. *Un concentré de cinéma tordu, mené de main de maître! Ce mélange d'absurde, de comique de répétition, et des dialogues bien écrits sonnent comme des séances de défoulement salvatrices. Un des meilleurs films du réalisateur!* Durée 1h28, âge 14 ans, français.

### MATERIALISTS

VENDREDI 18 JUILLET, 20 H 30  
SAMEDI 19 JUILLET, 20 H 30  
DIMANCHE 20 JUILLET, 17 H  
LUNDI 21 JUILLET, 18 H

De Celine Song avec Dakota Johnson, Pedro Pascal, Chris Evans, Zoe Winters. Une jeune et ambitieuse matchmakeuse new-yorkaise se retrouve dans un triangle amoureux complexe, tiraillée entre le match parfait et son ex tout sauf idéal. *En jouant avec la musicalité de la rom-com pour mieux la déconstruire. C'est triste, cruel, puissant, porté par un trio d'acteurs éblouissants!* Durée 1h56, âge 12 ans, français.

### 13 JOURS, 13 NUITS

SAMEDI 19 JUILLET, 18 H  
LUNDI 21 JUILLET, 20 H 30  
MARDI 22 JUILLET, 18 H

De Martin Bourboulon avec Roschdy Zem, Lyna Khoudri, Sidse Babbett Knudsen. Kaboul, 15 août 2021. Alors que les troupes américaines s'apprentent à quitter le territoire, les Talibans prennent d'assaut la capitale et s'emparent du pouvoir. Au milieu du chaos, le commandant Mohamed Bida et ses hommes assurent la sécurité de l'ambassade de France, encore ouverte. Pris au piège, le commandant Bida décide de négocier avec les Talibans pour organiser un convoi de la dernière chance avec l'aide d'Eva, une jeune humanitaire franco-afghane. *Un beau film sur la décision, la responsabilité, l'empathie, même, à travers des scènes haletantes où tout peut dégoûpiller à tout instant. Un huis clos haletant!* Durée 1h50, âge 14 ans, français.

### LE RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

MARDI 22 JUILLET, 20 H 30

De Valentine Cadic avec Blandine Maedec, India Hair. Au cœur des Jeux olympiques Paris 2024, Blandine, 30 ans, arrive de Normandie pour participer aux épreuves de natation et retrouver sa demi-sœur disparue depuis dix ans. Dans une ville étrange et vibrante, elle rencontre de nouvelles personnes, se perd, hésite et tente de nouer des relations, alors que Paris est en ébullition à cause du grand événement. *Dans un doux mélange tendre et burlesque, V. Cadic signe un premier long-métrage émouvant, tout en nuances. Une fiction pleine de séductions, légère comme l'air!* Durée 1h45, âge 16 ans, français.

### CERTAINS L'AIMENT CHAUVÉ

MERCREDI 23 JUILLET, 18 H

De Camille Delamarre avec Kev Adams, Michaël Youn, Rayane Bensetti. Zac, tout juste trentenaire à tout pour être heureux. Du jour au lendemain, sa vie bascule lorsqu'il apprend que dans 6 mois il sera chauve, comme un œuf! Pour l'épauler, il contacte son oncle Joseph qui connaît bien le sujet. Au fil de rencontres improbables, de traitements chocs et de stratégies bancales, il va devoir se battre contre son destin. *Un film sympa pour l'été! Un problème qui concerne la majorité des hommes!* Durée 1h24, âge 10 ans, français.

### LES QUATRES FANTASTIQUES: PREMIERS PAS

MERCREDI 23 JUILLET, 20 H  
JEUDI 24 JUILLET, 20 H 15

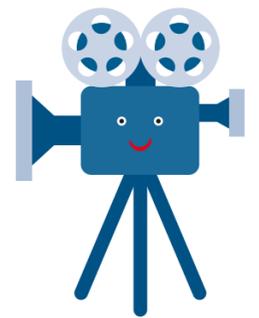
De Matt Shakman avec Pedro Pascal, Vanessa Kirby, Joseph Quinn. Avec pour toile de fond un monde rétrofuturiste inspiré des années 1960, *Les 4 Fantastiques: Premiers pas* de Marvel Studios présente la première Famille Marvel: Reed Richards/M. Fantastique, Sue Storm/La Femme Invisible, Johnny Storm/La Torche Humaine et Ben Grimm/La Chose alors qu'ils affrontent leur plus grand défi. *Le film est d'une portée émotionnelle jamais vue. Un film d'action Marvel réussi! Un bon moment de cinéma!* Durée 1h55, âge voir site, français.

### KNEECAP

JEUDI 24 JUILLET, 18 H

De Rich Peppiatt avec Mo'Nique (II), DJ Próvai, Móglaí Bap. Lorsque le destin amène JJ, un

enseignant de Belfast, à côtoyer Naoise & Liam Og, un groupe de hip-hop pas comme les autres voit le jour. *Kneecap* rappent dans leur langue maternelle, l'irlandais, et deviennent rapidement les figures de proue improbables d'un mouvement pour les droits civiques visant à sauver leur langue maternelle. Mais le trio doit d'abord s'imposer face à la police, aux paramilitaires et aux politiciens qui tentent de faire taire leur son rebelle – alors que leur attitude anarchique face à la vie fait souvent d'eux leurs propres pires ennemis. *Un vrai-faux biopic ultra-rythmé qui fonce tête baissée et narines ouvertes dans la problématique du militantisme musical. Quelque part entre Trainspotting et 8 Mile, il montre une jeunesse en lutte pour se réapproprier son identité.* Durée 1h45, âge 14 ans, vo s.t.



Certains l'aiment chauve, photo: cineimage.ch

## Jeux

**Sudoku** Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

	8	3	7			9	
5					9		6
		6		1		2	8
	4		2		3		5
		2		8		4	
6			5		1		7
4		5		3		8	
3			4				1
	2				7	3	4

T	T	V	D	X	C	I	J	X	D	R	C	U	Y
B	E	B	Q	K	F	B	B	F	C	R	A	I	E
X	M	O	L	Q	L	I	Z	Y	U	Q	N	D	P
X	V	C	Z	H	Q	Q	I	D	M	K	U	J	V
U	F	J	V	A	Z	R	L	L	G	S	A	X	M
A	Z	Q	E	I	F	E	W	C	Q	L	H	E	T
C	J	L	U	R	S	R	A	P	R	O	M	F	G
S	N	S	T	T	U	A	R	E	R	E	L	O	C
A	W	B	S	D	R	P	V	G	K	T	C	I	C
L	X	F	Q	N	Y	E	A	I	O	G	L	U	O
W	U	G	C	E	C	S	I	R	S	F	T	U	S
J	G	T	T	S	Z	A	D	A	T	B	B	B	Q
U	P	B	P	Z	J	U	Y	P	G	I	E	X	W
X	Q	G	L	D	T	F	P	M	O	M	E	M	Y

COLERE FLIC PARTIE SUCER  
CRAIE LASCAUX SAUF TORDU  
CRU MEME SEPARER VISAVIS

**Solutions** Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

6	1	7	3	5	4	8	2	9
4	8	3	2	7	9	6	5	1
5	2	9	8	1	6	4	3	7
9	5	1	7	6	8	2	4	3
8	4	2	5	3	1	9	7	6
7	3	6	9	4	2	5	1	8
3	9	8	1	2	5	7	6	4
1	6	5	4	8	7	3	9	2
2	7	4	6	9	3	1	8	5

B	K	O	O					
R	E	S	E	D	A	U	N	S
N	A	N	T	A	P	E	S	
S	R	I	F	A	I	S	E	
E	N	T	R	E	E	R		
G	R	O	B	U	S	T	A	
R	I	G	E	L	E	S	T	
S	E	M	E	E	N	H		
E	T	N	A	C	U	N	E	O
R	A	S	S	U	R	E	E	S
E	S							

INSIGNE

Rubrique offerte par

**A. Di Donato & Fils sàrl**  
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades  
Tapisseries - Isolation de façades  
Location d'échafaudages  
Transformations

2608 COURTELARY  
032 944 12 47  
079 432 07 74

OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

# Avis de travaux et de restriction de la circulation

**Aux habitants de la Grand-Rue à Tramelan. Route cantonale N° 248; Front. JU/BE – Tramelan – Tavannes.  
Commune: Tramelan 430.20078 / Renouvellement – Chaussée: Tramelan, secteur Est localité.**

En vertu des articles 65 et 66 de la loi sur les routes (LR) du 4 juin 2008 et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes (OR) du 29 octobre 2008, nous vous demandons de bien vouloir prendre note de l'avis suivant concernant les travaux cités en marge:

À partir du 11 août 2025 se dérouleront en 5 phases les travaux de pose de la couche de roulement de la route cantonale N° 248 sur le territoire de la localité de Tramelan entre les carrefours chemin du Château/Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 27) et chemin de la Symbol/chemin de la Concorde/Grand-Rue. Les carrefours sont également compris.

Dans la mesure où la chaussée est praticable, les bordiers de la route cantonale peuvent accéder à leurs immeubles. Pour cela, les indications de l'entreprise chargée des travaux doivent être observées strictement.

Le passage à pied le long du chantier restera possible durant toute la durée des travaux.

Du mardi 19 août à 6 h au mercredi 20 août à 6 h, la 1<sup>re</sup> phase – phase verte selon le plan annexé – concernera la voie Nord (direction Tavannes – Les Reussilles) depuis le carrefour chemin du Château/Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 27) jusqu'au bâtiment Grand-Rue 61 et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

Du mercredi 20 août à 6 h au jeudi 21 août à 6 h, la 2<sup>e</sup> phase – phase bleue foncée selon le plan annexé – concernera la voie Sud (direction Les Reussilles – Tavannes) depuis le carrefour chemin du Château/Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 27) jusqu'au bâtiment Grand-Rue 61 et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

Du jeudi 21 août à 6 h au vendredi 22 août à 6 h, la 3<sup>e</sup> phase – phase bleue

clair selon le plan annexé – concernera la voie Nord (direction Tavannes – Les Reussilles) depuis le bâtiment Grand-Rue 61 jusqu'au carrefour chemin de la Symbol/chemin de la Concorde/Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 93) et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

Du vendredi 22 août à 6 h au samedi 23 août à 6 h, la 4<sup>e</sup> et dernière phase – phase rose selon le plan annexé – concernera la voie Sud (direction Les Reussilles – Tavannes) depuis le bâtiment Grand-Rue 61 jusqu'au carrefour chemin de la Symbol/chemin de la Concorde/Grand-Rue (bâtiment

Grand-Rue 93) et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

Du lundi 25 août à 6 h au mardi 26 août à 20 h, la couche de roulement sur les accès communaux rue du Pont (2x) et place des Theuottes débouchant sur la route cantonale – secteur Orange selon le plan annexé – sera posée et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

S'agissant de la journée verte, celle-ci sera suspendue sur le secteur

lors de la semaine du 18 au 22 août. La pose de la couche de roulement étant dépendante des conditions météorologiques, la période de restriction pourrait être modifiée ou reportée à court terme. Le cas échéant, l'entreprise renseignera les usagers.

Un grand merci pour votre compréhension.

■ PONTS ET CHAUSSÉES, III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT SERVICE POUR LE JURA BERNOIS



TRAMELAN  
AVIS COMMUNAUX

## Montagne de Tramelan: top départ

**Les travaux de construction du Parc éolien de la Montagne de Tramelan et Montbautier vont commencer début août – des fermetures temporaires de route seront possibles**

En concertation avec les Municipalités de Tramelan et Saicourt, BKW commencera début août les travaux préparatoires pour la réalisation du Parc éolien de la Montagne de Tramelan et Montbautier. Ces travaux de construction pourront provoquer des perturbations, c'est pourquoi la Municipalité de Tramelan communiquera dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary de possibles fermetures de route et restrictions d'accès aux pâturages communaux.

À partir de début août, les travaux de défrichements seront menés par une entreprise forestière locale dans les secteurs Les Joux et du Pâturage du Droit. Simultanément, les travaux

de construction des accès et fouilles pour les conduites électriques commenceront dans le secteur des Fraises / Petites Fraises et le long de l'accès depuis Sous-La Sagne vers Les Joux. Il faudra prévoir des fermetures temporaires de ces accès et des déviations. Merci à chacune et à chacun de se conformer aux signalisations et informations sur place.

Nous vous remercions pour votre compréhension. Pour de plus amples informations, il est possible de s'adresser aux Services techniques de la commune de Tramelan, qui assurent la coordination avec le maître d'ouvrage (032 486 99 50).

■ CM

LETTRE DE LECTEUR

## Dans les starting-blocks

Onze jeunes prêts à décoller grâce au préapprentissage



Retrouver confiance, et avancer ensemble pour trouver sa place dans la société, photo: ldd

Dans l'aula baignée de lumière du ceff Commerce de Tramelan, 11 élèves sont montés fièrement sur l'estrade le 18 juin dernier. Devant leurs proches et toute l'équipe pédagogique, ils ont reçu leur attestation de préapprentissage des mains d'Anabela Pasquier, responsable de filière, et d'Hervé Gullotti, codirecteur du domaine Commerce. Un moment de reconnaissance intense après une année complète d'engagement, rythmée par deux jours de cours théoriques à l'école et trois jours de pratique en entreprise chaque semaine.

Au programme: un rythme soutenu, parfois exigeant, mais porteur de sens. «Ce n'est pas toujours facile, mais ça donne confiance», glisse l'un d'eux, visiblement fier du chemin parcouru.

Ce parcours de préapprentissage, encore peu connu, agit comme un tremplin. Pour ceux qui hésitent, qui doutent ou qui ont besoin d'un coup de pouce pour peaufiner leurs bases avant de décrocher un CFC, c'est un sas bienveillant. À Tramelan, le programme ne se contente pas de transmettre des savoirs: il ancre les jeunes dans le réel, les confronte au quotidien d'un commerce, d'un bureau, d'une équipe. Et ça change tout.

«Ces jeunes ont fait preuve de persévérance. Ils ont osé franchir le pas, ils ont tenu bon malgré les doutes», souligne Anabela Pasquier, le regard pétillant de fierté. À ses côtés, Hervé Gullotti salue aussi la dynamique collective: «C'est un dispositif qu'il faut faire connaître davantage. Notre rôle,

c'est de les accompagner, de leur donner confiance.»

La preuve est là: sur les onze, une grande majorité poursuivra avec un contrat d'apprentissage en poche, parfois même chez l'employeur où ils ont mis un premier pied cette année. D'autres viseront une maturité professionnelle plus tard, forts de cette base solide.

Au ceff Commerce, l'esprit est clair: donner une deuxième impulsion à des jeunes parfois étiquetés fragiles ou incertains – et leur prouver qu'avec de l'envie, du cadre et un peu de pratique, tout est encore possible. Ici, pas de voie toute tracée: chacun avance à son rythme, sous l'œil attentif d'une équipe enseignante soudée.

Dans la petite salle de remise d'attestations, les applaudissements ont

résonné longtemps. Familles, enseignants, direction: tout le monde a salué le courage de ces élèves qui ont osé croire en leur avenir. À l'heure où le marché de l'apprentissage se tend et devient de plus en plus concurrentiel, ces stages préalables apparaissent comme un rempart contre le décrochage et l'isolement.

Et pour le village de Tramelan, pour la région du Jura bernois, cette filière discrète, mais efficace reste un véritable atout. Ici, pas de grands discours, mais des actes: des jeunes qui décrochent un contrat, une entreprise qui ouvre ses portes, un enseignant qui guide et rassure.

Pour ces onze jeunes, la page se tourne, mais la route est tracée. Certains ont déjà signé pour septembre, d'autres peaufinent encore leur dossier. Tous repartent avec un bagage concret: savoir-être, savoir-faire, confiance en soi. Des outils qui, parfois, valent bien plus qu'un bulletin de notes.

Et dans le regard de leur professeuse, une certitude: «Ils vont y arriver. À eux de jouer!»

■ CÉLINE SMITH LATSCHA

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

PAROISSE RÉFORMÉE

## Agenda de l'été

La période estivale est à nos portes, d'ores et déjà nous vous souhaitons un temps béni de ressourcement, de découvertes et de partages:

- 27 juillet, 10 h, Tramelan, culte, taxi: 032 487 46 75;
- 3 août, 10 h, Sornetan, culte, taxi: 032 487 67 84;
- 10 août, 10 h, Tramelan, culte, taxi: 079 825 56 14;
- 17 août, 10 h, Tramelan, culte, taxi: 032 487 67 84;
- 24 août, 10 h, Moutier, culte Par8 d'ouverture des catéchismes, taxi: 078 808 98 28;
- 26 août, 19 h 30, Tramelan, Taizé, taxi: 079 502 79 63;
- 31 août, 19 h, Tramelan, célébration Musique & Paroles, taxi: 077 520 48 93.

Pour le service de taxi depuis Tramelan, s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h; célébration du soir entre 17 h et 18 h. ■ LVA

**16 communes  
12500 ménages**

www.bechtel-imprimerie.ch/  
feuilles-davis/

## Agenda

## DIMANCHE 27 JUILLET

- Kermesse du Yodleur-club Tramelan, la Loge de La Chaux, Les Reussilles, dès 11h

## MERCREDI 6 AOÛT

- Activités mobiles gratuites de l'AJR, piscine du Château, Tramelan, 14h-17h

## VENDREDI 15 AOÛT

- Fêt'Orvin'25, Orvin

## SAMEDI 16 AOÛT

- Fêt'Orvin'25, Orvin

## DIMANCHE 17 AOÛT

- Fêt'Orvin'25, Orvin

## VENDREDI 22 AOÛT

- Fête du village, Courtelary

## SAMEDI 23 AOÛT

- Fête du village, Courtelary
- Bal(l)ade entre Zimmermann Rachmaninov et les petites anarchistes, 9h15, découverte au CCL Saint-Imier, 11h, concert à la collégiale de Saint-Imier

## MERCREDI 27 AOÛT

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan 17h-18h

## JEUDI 28 AOÛT

- Transmettre le faux : comment se propage la désinformation, conférence de Sebastian Dieguez, CIP, Tramelan, 19h30

## VENDREDI 29 AOÛT

- La Nuit des chauves-souris, Sonceboz, dès 19h30

## SAMEDI 6 SEPTEMBRE

- Tout savoir sur l'eau, réservoir de Solboz, organisé par le SEAUCC

## SAMEDI 20 SEPTEMBRE

- vide-dressing, chill, bières et crêpes à La Bosse 38, Le Bémont (JU), 11h-17h

## MERCREDI 24 SEPTEMBRE

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan 17h-18h

## VENDREDI 26 SEPTEMBRE

- Tramlabulle, Tramelan

## SAMEDI 27 SEPTEMBRE

- Gaëtan chante ses plus belles chansons, dans le cadre de Tramlabulle, Tramelan
- Concert de Jam Bonalos, dans le cadre de Tramlabulle, Tramelan

## EXPOSITIONS

- Flower Power, œuvres de Nicolas Bamert, allée d'accueil principale du CIP, Tramelan
- Dessins de Mirjam Froidevaux, jusqu'au 25 juillet, CIP, Tramelan, lundi-samedi de 8h-20h
- Ah deux! Peintures de Louis Périnat et Valérie Wenger Dawalibi, La Noctule, Champ-du-Moulin, jusqu'au 27 juillet, mercredi-vendredi 11h-18h, samedi-dimanche 11h-17h
- Peintures de Jérémie Liechti, restaurant de l'hôpital, Saint-Imier, jusqu'au 31 août
- Exposition de dessins de Lucienne Gagnebin, rez-de-chaussée de la Résidence des Fontenayes, hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin juillet
- Exposition de la Fondation Héritage Anabaptiste, Ici il n'est pas interdit d'être anabaptiste, chapelle du Jeanguisboden, jusqu'au 2 novembre, mercredi-samedi-dimanche 14h-17h, vendredi 17h-20h
- Oeuvres de Valentina Patthey et peintures de Ruth Braun, cimaises de La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 10 octobre

## Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

## AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

## ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche Les Razmokets: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil Aux Pruats: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

## Loisirs

## BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 2 septembre: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 19 août: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 6 septembre: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 19 août: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 22 août: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 22 août: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 26 août: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 22 août: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

## BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1<sup>er</sup> samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

## CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeun: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

## GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15,

salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

## JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6<sup>e</sup> Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje\_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

## MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

## MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** pause estivale jusqu'au 3 août. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer à partir du week-end du 9-10 août. Gardiennage: Doris et Virginie Isler.

## PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine plein air d'Erguël** lundi-dimanche: 9h-20h, septembre: 9h-19h, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **Piscine couverte** Fermée. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** lundi-dimanche: 9h-20h, 19h dès le 19 août, fermeture en septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

## Services

## CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

## NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

## TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

## Urgences

Ambulance 144  
Centre antipoison 145  
Feu 118  
Police 117

## DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

## DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

## HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

## MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

## PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 18 au 24 juillet: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Du 25 juillet au 3 août: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Du 4 au 7 août: pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Du 8 au 14 août: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 18 au 24 juillet: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Du 25 juillet au 3 août: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Du 4 au 7 août: pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Du 8 au 14 août: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

## PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

## SERVICES FUNÉBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES** Par8 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** Paroisses réformées de l'Erguël 0800 225 500.

## SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

## Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

## Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Éditeur: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Heures d'ouverture: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. L'équipe Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maëva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Tarifs: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). Délais de remise des publications: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. Feuille Officielle du District de Courtelary: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

LA PLUME DE PAT

# L'abonnement, cet ami qui vous ment

Pour beaucoup, nous avons encore connu les années où il était possible de devenir propriétaire d'une œuvre médiatique, chose qui semble de moins en moins concevable ces dernières années. Cette opportunité nous était offerte grâce aux disques vinyle, aux cassettes vidéo ou de musique et plus tard arrivèrent les belles années des CD, DVD et BluRay.

Le principe était des plus simples, vous entriez dans un magasin (petit rappel, c'est un bâtiment qui loge une entreprise qui vous vend des produits ou des services avec de vrais êtres humains), vous approchiez les étales, regardiez ce qui vous faisait plaisir ou vous intéressait et vous passiez en caisse pour acheter l'objet sur lequel était gravé le média fût-il de l'audio, de la vidéo, un jeu ou un programme informatique.

*Entre nous, j'aurai jamais pensé un jour écrire cette phrase en ayant l'air tant ringard.*

Ainsi nous devenions fiers et acquisseurs d'un objet tangible que nous pouvions transporter et même prêter à nos proches et amis. Il était même possible, si nos goûts changeaient ou si nous terminions le jeu, de le transmettre ou le revendre à un tiers pour lui donner une seconde vie.

Puis ce fut l'avènement d'internet, mais aux tout débuts les performances de connexion ne permettaient pas une utilisation étendue de cet outil. Il fallut patienter quelques années encore pour que ce système soit un atout quotidien dans nos existences. Alors il fut possible de télécharger des programmes, des applications et des jeux directement depuis la toile sur nos appareils. Cette solution était plus que bien accueillie puisque nous avions immédiatement accès aux services sans devoir passer par un magasin ou une acquisition matérielle. Ce fut toutefois le début d'une grande interrogation : quid de la propriété d'un bien immatériel ? Des numéros de licences circulaient dans tous les sens et si nous perdions le code pour débloquer un jeu ou un programme, nous étions condamnés à le repayer.

Les concepteurs s'affairèrent alors à nous créer des comptes qui permettaient de garder le contrôle sur nos



achats et nos licences. Tant que nous ne perdions pas accès à ces comptes, tout allait bien dans le meilleur des mondes. Mais acquérir une licence et disposer de la propriété n'était pas assez lucratif au regard de certaines entreprises aux dents bien plus longues que leurs mâchoires. Permettre aux gens de disposer ainsi en toute liberté des droits sur un produit devenait alors un obstacle au profit à outrance. L'idée de l'abonnement a alors jailli dans la tête des cerveaux qui devaient rapidement trouver un moyen de justifier leurs salaires exorbitants.

Les débuts de cette nouvelle économie furent assez hasardeux et apportaient une certaine confusion dans l'esprit des acheteurs et utilisateurs. Nous ne devenions à l'évidence plus propriétaires d'un bien, mais simples bénéficiaires d'un abonnement mensuel ou annuel. Du coup, nous étions démis de tout droit de propriété pour devenir le

bénéficiaire d'un service. Il en va sans dire que dès que nous cessons de payer l'abonnement, tous les privilèges nous sont retirés sans ménagement. Plus rien ne nous appartient et les montants à verser dans ce nouvel univers économique ont pris l'ascenseur.

Pour être plus concret, celui qui par le passé voulait bénéficier du programme Office d'une grosse multinationale américaine pouvait l'acquérir en 2014 et l'utiliser pendant 10 ans par une décision d'achat unique et d'obtention des droits d'utilisations à vie. Maintenant, ce même produit nous est mis à disposition par le biais d'un abonnement, soit une location de services éphémères qui peuvent à tout moment subir des changements pour ceux qui lisent attentivement les conditions générales. Dès l'instant où nous cessons les paiements, nous perdons le bénéfice de l'utilisation de ces programmes. Ce qui, en regard des montants payés annuellement, est une

totale aberration. Tout est fait pour que la propriété d'un bien, matériel ou non, nous soit de moins en moins accessible. Les leasings, les hypothèques et bien d'autres systèmes vous donnent l'illusion de propriété, mais la réalité est toute autre.

Ce même système est du reste de plus en plus proposé aussi pour les jeux vidéos. Nous n'achetons plus le jeu en contenu, mais en service par le paiement d'un abonnement mensuel ou annuel. Dès que ces versements cessent, nous perdons tous les accès.

C'est une manière subtile de nous obliger à renoncer à tout droit de propriété et à prêter allégeance à un service qui nous enchaîne à long terme aux murs déjà tapissés d'innombrables factures. Malgré le fait que ces factures paraissent somme toute légères, leur répétitivité est pesante. Il est aussi à souligner qu'à tout moment, les conditions générales de ces offres ou leurs prix peuvent varier soudainement,

ne nous laissant d'autres marges de manœuvre que de tout accepter sans broncher.

Dans cette course à l'enterrement de la propriété, une stratégie mondiale se met en place dans le but de retirer les ordinateurs ou les consoles de jeux de l'équation. Il ne nous restera donc plus à la maison qu'un écran, un clavier, une souris/manette de jeu et tout s'opérerait par connexion internet avec un système de cloud où les machines seraient centralisées dans un lieu inconnu et nous n'en serions que de simples utilisateurs qui paieraient chaque mois/année sans ne plus rien posséder. C'est une dépossession progressive qui va nous diriger dans le piège de la dépendance éternelle. Restez bien attentif à cette réalité, quand le piège se sera refermé, il n'y aura sans doute plus de retour en arrière. ■ PATRICK RETTENMUND

darkiger73@gmail.com

Réclame

## Le bénévolat sous plusieurs formes

**La formation à l'accompagnement** suscite toujours un fort intérêt. De nouvelles personnes ont récemment reçu leur attestation. La formation se déroule sur quinze jours pour acquérir les aptitudes à l'accompagnement dans toutes les situations. Une nouvelle session débute en août 2025. C'est le dernier moment pour s'inscrire. Renseignements et inscriptions : dac@caritas-jura.ch



**La volée 2024/2025** : Jessica Coral, Vendlincourt ; Brigitte Fleury, Reconvilier ; Anne Frésard, Le Bémont ; Simone Friedli Chételat, Courtételle ; Florine Gigon, Grandfontaine ; Maryline Guélat, Porrentruy ; Nicole Guyot, Courtételle ; Christine Gyax, Courtételle ; Sandra Hammel, Delémont ; Joanne Hurter Zurbuchen, Pontenet ; Nadia Klaoua, Delle ; Alain Kummer, Courroux ; Annick Meister, Court ; Patricia Mercier-Gentile, Bévillard ; Cristel Munoz, Courtemaury ; Isabelle Nicoulin, Courcelon ; Dominique Oberli, Les Genevez ; Laure Philippe, Bassecourt ; Josiane Puipe, Delémont ; Vitaline Rohn, Les Genevez ; Dominique Stolz, Develier ; Rolande Willemin, Soulece.

**La formation à l'accompagnement avec les chiens de thérapie** s'est également terminée ce printemps avec quatre nouveaux bénévoles formés qui ont choisi d'intégrer le groupe de visites de Caritas Jura. Ils pourront désormais intervenir, notamment dans les institutions et homes de la région du Jura et du Jura bernois. Une nouvelle formation débutera en octobre 2026.



**La volée 2025** : Steve Clément ; Laeticia Cardis ; Pamela Ibanez ; Mathilde Gerber. Renseignements : Emilie Boillat, jeanboillat@bluwien.ch. Renseignements complémentaires : Claire Cerna, secteur « Accompagnements et Deuils » au 032 421 35 60.

**CARITAS** Jura  
agir dans le bon sens



## Penser d'ores et déjà à demain

**Avec un legs pour la nature - et pour les générations futures**

Pensez dès à présent à l'avenir de votre descendance et de la nature. Pour plus d'informations : [pronatura.ch/fr/legs-heritages](http://pronatura.ch/fr/legs-heritages)

Nous sommes là en personne pour vous : tél. 061 317 92 26

pro natura

PÉTANQUE

# La Suisse brille de mille feux aux championnats d'Europe

À Santa Susanna en Espagne, la tripléte suisse vétérans a décroché le titre européen, après un parcours incroyable. Jean-Jacques Masneri de Courtelary y était.



De gauche à droite: Joseph Molinas (dit Mamour), Jean-Jacques Masneri, l'entraîneur national Didier Choupay, Philippe Basting et Giovanni Tamburini

Après le tour qualificatif, notre équipe nationale était classée au 12<sup>e</sup> rang. Lors du 1<sup>er</sup> match, contre Monaco, l'équipe suisse était menée 11-0 avant de remonter à 11 en 3 mènes. Elle s'incline finalement dans la dernière mène 13-11. Après 2 victoires contre les Pays-Bas et la Hongrie, la Suisse était battue par la Norvège avant de s'imposer contre l'Estonie.

En 8<sup>e</sup> de finale, notre sélection nationale s'est défaits de la Norvège dans un match revanche, avant de s'attaquer au grandissime favori français. L'équipe tricolore, emmenée par Michel Loy, Christian Fazzino et Philippe Suchaud (21 titres mondiaux à eux 3), était balayée 13-4 par une équipe suisse injouable et intouchable. En 1/2 finale, la Suisse prenait sa revanche contre Monaco pour finalement battre la Suède dans une finale maîtrisée.

#### Notre équipe nationale

Composée de Joseph Molinas du CP Bulle/AVP, Jean-Jacques Masneri de La Côte/AJP Jura bernois, Giovanni

Tamburini du Léman Pétaque Vaud et Philippe Basting de L'Onésienne/ACGP Genève, elle est accompagnée par l'entraîneur en chef et sélectionneur national Didier Choupay (5 titres de champion du Monde à son actif) et du délégué Christophe Schnurrenberger de Neuchâtel, secrétaire du comité directeur.

#### Notre champion de La Côte

Jean-Jacques Masneri est actif dans le domaine de la pétanque, il réside à Courtelary et il est membre du club de La Côte à Sonceboz. Il a notamment participé à des championnats suisses en catégorie vétérans, remportant le titre de champion suisse en 2021, et a fait un retour chez les seniors avec Romano Vicenzi.

Finaliste du championnat doublette vétérans de l'Association Jurassienne de Pétaque (AJP) en 2022, il y terminait à la seconde place derrière Claude Macari. Plus récemment, en 2024, il a remporté le championnat AJP de tir de précision face à Frédéric Krähenbühl de L'Escargolet Develier. ■ C-JL

Jean-Jacques Masneri  
de Courtelary  
fait partie de l'équipe nationale  
de pétanque

GOLF-CLUB LES BOIS

## Championnats du club

Le weekend du 5 et 6 juillet a vu s'affronter plus de 120 joueurs et joueuses lors des championnats du club. Cette année, pour fêter ses 30 ans, le Golf Club Les Bois a proposé un format de jeu inédit: jeu en simple le samedi et formule Chapman le dimanche (équipes de 2 joueurs(euses) de toutes catégories).

#### Samedi: 4 vainqueurs et un play-off

Chez les juniors, c'est Ivo Verardo qui a pris la première place avec un score de 18 points stableford brut (nombre de points selon le handicap de jeu). Il devance respectivement Clothilde Epitoux et Johan Graber de 1 et 8 points.

Dans la catégorie Dames, Laurence-Isabelle Humair, grâce à une fin de partie solide et un score de 79 coups, a devancé Natasha Ducommun (86) et Mu Hor Rossetti (90). À noter que Laurence-Isabelle Humair remporte cette année son 10<sup>e</sup> titre chez les dames.

Chez les seniors, Didier Muller a remporté la mise en rendant une carte de 80 coups. Il s'est montré le plus

solide devant John Moser et Alain Vernier qui ont terminé leur tour avec 82 coups chacun.

Dans la catégorie Hommes, un play-off a été nécessaire pour départager Raffaele Positano et Marco Bossert, tous deux rendant une carte de 76. C'est Marco Bossert qui a remporté la mise en enquillant un magnifique putt pour birdie depuis le bord du green. Vient ensuite Bastian Gobat qui termine 3<sup>e</sup> avec une carte de 78.

#### Dimanche: des scores mirobolants

La formule de jeu Chapman a souri notamment à 3 équipes qui se sont hissées sur le podium, et cela de manière magistrale puisque Pascal Jolidon et Mario d'Incau, qui ont engrangé 49 points stableford, se sont imposés devant Robin et Rémi Cuche (47 points) et Béatrice Devaux Stilli et Bernard Stilli (47 points).

À noter aussi la belle performance de Stéphane Boegli et Tim Brügger qui ont rendu une carte de 65 coups (-7) et qui ont remporté le prix brut haut la main. ■ MB

COURSE À PIED

## Demian Schaedler, un champion discret

Discret mais redoutable, Demian Schaedler a marqué l'histoire de la course à pied suisse en remportant les 100 km de Bienne. Patron d'entreprise et père de famille, cet Imérien de 44 ans a su allier humilité et performance dans des conditions extrêmes. Une victoire historique qui fait rayonner tout le Jura bernois.

Il a gagné les 100 km de Bienne le 7 juin en 7h17'55", six minutes avant le second, le Portugais Luis Moreira. Un exploit extraordinaire. C'est la première fois qu'un Imérien et qu'un habitant de la région gagne cette épreuve.

Patron de l'entreprise de peinture Schaedler, Demian a réalisé cet exploit en toute discrétion et modestie. Ce résultat lui a révélé l'importance de cette victoire. En effet, il a été sollicité par de nombreux médias et sa popularité est montée en flèche en quelques heures, car cette course impressionne les gens, 100 km c'est long, très long, surtout sous la pluie et dans un terrain détrempé.

Néanmoins, Demian, 44 ans, marié, père de 2 enfants est resté le même, discret et réservé, car il n'aime pas la forfanterie.

Un champion qui est un modèle exemplaire pour notre jeunesse et la promotion du sport dans le Jura bernois.

Son prochain défi est de réaliser un nouvel exploit sur le tracé de Villeret-Chasseral-Villeret le 6 septembre. Sera-t-il à nouveau le premier de classe?

La population de Saint-Imier est très fière de son champion et lui souhaite le meilleur pour cette fin de saison. Cette victoire lui permet également de devenir champion suisse des 100 km, un titre mérité. Chapeau Demian.

■ JOHN BUCHS



VACANCES

### Fermeture estivale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 25 juillet, 1<sup>er</sup> août et 8 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 15 août. L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 21 juillet au 10 août. Bel été à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12.500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications:** mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

## Cormoret



### Avis de construction

eBau 2023-22304, dossier 237 811

#### Modification projet

**Requérants:** Sally et David Schwab, Grand-Rue 39, 2608 Courtelary.

**Propriétaires fonciers:** Sally et David Schwab, Grand-Rue 39, 2608 Courtelary.

**Auteur du projet:** Jacques Geiser, architecte, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

**Projet:** redimensionnement de la maison 12,6 m x 9,5 m avec une annexe de 4 m x 4,7 m à niveau avec toiture plate, suppression du couvert à voiture.

**Emplacement:** Vieille-Route 15, 2612 Cormoret, parcelle 140 zone Village ancien.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** radier et murs de soutènement ainsi que dalle du couvert en béton, ossature bois, plafonds dalles en BLC bois. Façades crépies blanc cassé et lames de façades gris souris. Toiture à deux pans inclinaison 35°, tuiles en terre cuite naturelle Rapperswil J 72 rouge naturel.

**Évacuation des eaux:** raccordement des eaux propres et usées au réseau communal.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 11 août 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Cormoret, le 11 juillet 2025

Le Conseil municipal

## Courtelary



### Approbation

Règlement sur les émoluments de la commune de Courtelary

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), le nouveau règlement susmentionné a été adopté par l'assemblée municipale du 16 juin 2025.

Il n'a fait l'objet d'aucun recours durant le délai légal. Par conséquent, son entrée en vigueur a été fixée au 1<sup>er</sup> août 2025.

Les dispositions susmentionnées peuvent être consultées au secrétariat communal selon les heures d'ouverture.

Courtelary, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction

eBau 2025-9134

**Requérant:** Alberto Martinez Macias, Bretin 15, 2608 Courtelary.

**Propriétaire:** idem requérant.

**Auteur du projet:** idem requérant.

**Emplacement:** parcelle N° 257, Bretin 15, commune de Courtelary.

**Projet:** installation d'un poêle à bois avec cheminée extérieure.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** H2.

### Zone/objet protégé: –

Dérogation: –

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 18 août 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Courtelary, le 18 juillet 2025

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 54/2025

eBau 2025-3269

**Requérant:** Syndicat des eaux de Courtelary – Cormoret, chemin du Ritat 26, 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** RWB Berne SA, Sous Banbois 2, 2515 Prêles.

**Emplacement:** parcelles N°s 179, 214, 469, 473, 474, 1046, 1061 et 1244, aux lieux-dits: *Pont de la Pierre* et *Promenade de la Suze*, commune de Courtelary.

**Projet:** pose et renouvellement de conduites de distribution (eau potable), pose d'une borne hydrante, remodelage du terrain de la parcelle N° 214 et abattage de 5 arbres.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** agricole et routes communales.

**Objets protégés:** zone riveraine et haie et bosquet.

**Dérogations:** art. 24 LAT, 27 LCPN et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 juillet 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 30/2025

eBau 2025-348

**Requérante:** commune bourgeoise d'Orvin, p. adr. Edmond Aufranc, route d'Évilard 15, 2534 Orvin.

**Auteur du projet:** Rémy Amstutz, Longchamps 24, 2534 Orvin.

**Emplacement:** parcelle N° 1714, au lieu-dit: *Les Rochalles/La Tuilerie*, commune d'Orvin.

**Projet:** construction d'un hangar à copeaux de bois ouvert sur trois côtés et déplacement du chemin existant.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** hors zone / forêt.

**Dérogations:** art. 18 DRN, 29 al. 2 RCC et 31a OCEn.

**Remarque:** projet conforme à la zone agricole au sens de l'art. 22 LAT et à la zone forêt.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 juillet 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Péry-La Heutte



### Avis de construction

**Requérants:** Kim et Robin Wyss, rue de la Gare 8, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Kim et Robin Wyss, rue de la Gare 8, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Kim et Robin Wyss, rue de la Gare 8, 2603 Péry.

**Projet de construction:** construction d'un abri à vélos. Parcelle N° 267, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** construction d'un abri à vélos en bois avec une toiture de 11° recouvert de tôle de couleur grise.

**Protection des eaux/eaux usées:** néant.

**Dérogation:** art. A145 distance à la route communale 3.60 m.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 août 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérants:** Nathalie Blanc et Steve Boldini, chemin de la Scierie 10, 2604 La Heutte.

**Propriétaires fonciers:** Nathalie Blanc et Steve Boldini, chemin de la Scierie 10, 2604 La Heutte.

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

**Projet de construction:** remplacement d'une chaudière à bois par une pompe à chaleur. Chemin de la Scierie 10, 2604 La Heutte, parcelle N° 277, hors zone.

**Dimensions:** selon les plans déposés.

**Genre de construction:** remplacement d'une chaudière à bois par une pompe à chaleur air/eau.

**Protection des eaux/eaux usées:** néant.

**Dérogation:** art. 24 LAT.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 août 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérants:** Géraldine Ramseyer Manna et Gaetano Manna, chemin du Paradis 5A, 2604 La Heutte.

**Propriétaires fonciers:** Géraldine Ramseyer Manna et Gaetano Manna, chemin du Paradis 5A, 2604 La Heutte.

**Auteur du projet:** Géraldine Ramseyer Manna et Gaetano Manna, chemin du Paradis 5A, 2604 La Heutte.

**Projet de construction:** installation d'une piscine. Chemin du Paradis 5A, 2604 La Heutte. Parcelle N° 500, Zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** installation d'une piscine hors sol (démontable) non chauffée. Dimensions 7.32 m x 3.66 m x 1.32 m. Vidange par canalisation dans les eaux usées.

**Dérogations:** distance à la limite art. A141.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 août 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérants:** Moira Cortello et Sébastien Villard, route de Sonceboz 10A, 2604 La Heutte.

**Propriétaires fonciers:** Moira Cortello et Sébastien Villard, route de Sonceboz 10A, 2604 La Heutte.

**Auteur du projet:** Atelier Muller Architecte Sàrl, Les Forges 5, 2732 Loveresse.

**Projet de construction:** construction d'une maison familiale avec couvert à voiture intégré, route de Sonceboz, 2604 La Heutte. Parcelle N° 516, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** fondations hors gel + radier en béton. Parois et plafonds en ossature bois. Façades en crépi de couleur blanc cassé. Toiture avec une inclinaison de 18° et 30° recouverte d'Eternit Structa de couleur anthracite-brun. Chauffage à bois par poêle suédois. Panneaux photovoltaïques.

**Dérogations:** art. 212, Art. A151 RCC.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 août 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérant:** Noam Ruimy, rue de l'Église 5, 2603 Péry.

**Propriétaires fonciers:** Nadine et Noam Ruimy, rue de l'Église 5, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Noam Ruimy, rue de l'Église 5, 2603 Péry.

**Projet de construction:** construction d'un balcon. Rue de l'Église 5, 2603 Péry. Parcelle N° 90, zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** montage d'un balcon métallique non couvert sur la façade sud du bâtiment. Reposant sur 4 poteaux métalliques fixés sur 4 socles en béton. Revêtement en wpc ou carrelage. Dimension 5.20 m x 3.20 m.

**Dérogations:** art. 212 al. d.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 août 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérante:** Janine Hänni, rue de Montoz 22, 2603 Péry.

**Propriétaire foncière:** Janine Hänni, rue de Montoz 22, 2603 Péry

**Auteur du projet:** Bauwelt Architekten AG, Occhini Olivier, Cornouillerstrasse 6, 2502 Biel.

**Projet de construction:** reconstruction sous-sol, rez existants. Rue de Montoz 22, 2603 Péry. Parcelle No=701, Zone H2.

**Dimensions:** identiques aux plans déposés.

**Genre de construction:** reconstruction sous-sol, rez existants en crépi existant de couleur claire, panneaux de fibrociment de couleur brune fumée. Comble en panneaux fibrociment. Toiture en pente avec inclinaison de 20° recouvert de tuiles coulissantes de couleur brune. Chauffage par pompe à chaleur extérieure. Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

**Dérogation:** néant.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 août 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

## Péry-La Heutte (Suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 96/2025 eBau 2025-5034

**Requérante:** Giunta Dé-Montages Sàrl, M. Rico Giunta, rue des Oeuches 5, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** Viret Architectes SA, M. Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.  
**Emplacement:** parcelle N° 194, au lieu-dit: Les Oeuches 5, Péry, commune de Péry-La Heutte.  
**Projet:** changement d'affectation du bâtiment existant en un atelier de mécanique.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** PQ Les Oeuches.  
**Dérogation:** art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 juillet 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Renan



### Dépôt public

Durant la fermeture du bureau communal en raison de la fermeture estivale, soit du lundi 21 juillet au vendredi 8 août 2025, les dossiers en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau municipal. Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le maire, Pierre-André Theubet au 079 637 39 46 afin de fixer un rendez-vous.

Renan, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction eBau 2025-2143

**Requérante:** Sylvie Oppliger, Grand-Rue 17, 2616 Renan.  
**Auteur du projet:** Sylvie Oppliger, Grand-Rue 17, 2616 Renan.  
**Adresse du projet:** parcelle N° 484, rue de la Seignette 6, 2616 Renan.  
**Descriptif du projet:** demande après-coup pour la création de places de parc.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** zone d'habitation H3.  
**Dérogations:** –  
**Zones / périmètres protégés:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 18 juillet au 18 août 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction eBau 2025-2143

**Requérante:** Géraldine von Känel, rue Plein Soleil 10, 2616 Renan.  
**Auteur du projet:** EnergyWise Consulting Sàrl, chemin des Nageux 15, 2087 Cornaux.  
**Adresse du projet:** parcelle N° 636, rue Plein Soleil 10, 2616 Renan.  
**Descriptif du projet:** remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure air/eau.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** zone d'habitation H2.  
**Dérogations:** –  
**Zones / périmètres protégés:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 18 juillet au 18 août 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

## Romont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 71/2025 eBau 2025-5036

**Requérante:** commune bourgeoise de Plagne, chemin des Esserts 11, 2536 Plagne.  
**Auteur du projet:** S & G architecture Sàrl, route de Prêles 4, 2516 Lamboing.  
**Emplacement:** parcelle N° 659, au lieu-dit: Métairie de la Vieille Vacherie, commune de Romont.  
**Projet:** construction d'une véranda non chauffée attenante à la salle à manger, création d'une nouvelle chambre à l'étage avec deux nouvelles fenêtres en façade nord et remplacement des éléments de travail de la cuisine de la métairie de Plagne.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** agricole.  
**Zone de protection:** zone de protection du paysage, pâturage séchard (art. 60 RCC).  
**Dérogations:** art. 37a LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Romont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 juillet 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Saint-Imier



### Avis de construction 25-51 eBau 2025-10279, dossier eBau 237670

**Adresse du projet:** BF 1347, rue du Soleil 28, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** fermeture frontale du balcon à l'aide d'éléments vitrés escamotables.  
**Maître d'ouvrage:** Cécile Kouadio Akissi, rue du Soleil 28, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Verancolor Sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconville.  
**Zone d'affectation et de construction:** ZHhd C4a.  
**Dérogation:** –  
**Périmètre protégé:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 18 juillet 2025 au 18 août 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 juillet 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction 25-52 eBau 2025-, dossier eBau 2368445

**Adresse du projet:** BF 539, rue Pierre-Jolissaint 35, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** remplacement partiel des fenêtres en façade nord et sud du bâtiment.  
**Maître d'ouvrage:** Kuhn Construction management GmbH, Laurie Lehmann, rue de l'Industrie 3, 2720 Tramelan.  
**Auteur du projet:** idem maître d'ouvrage.  
**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M2 C3a.  
**Dérogation:** –  
**Périmètre protégé:** –  
**Objet protégé:** bâtiment digne de conservation (objet C).  
**Dépôt public:** du 18 juillet 2025 au 18 août 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 juillet 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:  
Nicolas Vuilleumier

### Mensuration officielle Appel d'offres public pour le mandat de mise à jour 2026 à 2033

Vu l'article 45, alinéa 2 de l'ordonnance du Conseil fédéral du 18 novembre 1992 sur la mensuration officielle (OMO; RS 211.432.2), la Municipalité de Saint-Imier lance l'appel d'offres suivant:

**Mandante:** Municipalité de Saint-Imier.

**Langue de la procédure d'adjudication:** français.

**Ampleur des travaux:** gestion et mise à jour permanente de la mensuration officielle sur le

territoire municipal de la commune de Saint-Imier pour la période contractuelle du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2033 conformément à la législation fédérale et cantonale.

Les bases légales suivantes en particulier doivent être observées:

- LGéo (RS 510.62), OMO (RS 211.432.2) et OTEMO (RS 211.432.21)
- LCGéo (RSB 215.341) et OCMO (RSB 215.341.1)
- Manuels de la mensuration officielle édictés par l'Office de l'information géographique du canton de Berne: manuels disponibles sous forme électronique MD.01-MO, technique, DROIT et GRUDA-MO ([www.be.ch/manuel-mensuration](http://www.be.ch/manuel-mensuration))

#### Critères d'aptitudes

- Qualification professionnelle (justificatifs: brevet fédéral d'ingénieur géomètre et inscription au registre des géomètres, y compris les documents de la ou du géomètre devant le cas échéant assurer la suppléance)
- Interfaces techniques:
  - Justificatif pour MD.01-MO-BE MN95, version 11 du 24 janvier 2008: compatibilité avec l'interface de la mensuration officielle IMO
  - Justificatif de l'interface de transfert de données avec le registre foncier bernois (IMO-RF); les non-membres de l'association *be-geo* peuvent s'adresser à l'OIG
- Sécurité de l'information:
  - Justificatif du respect des exigences de l'article 19, alinéa 2 OMO-DDPS: il faut que les données originales soient gérées dans une infrastructure située en territoire suisse et que l'exploitant de cette infrastructure ait son siège en Suisse.
  - Fonctions de direction dans l'entreprise: au moins signature collective ou procuration collective (justificatif: extrait du registre du commerce)
  - Capacités financières (justificatif: déclaration spontanée récente [date de l'offre] accompagnée de toutes les pièces requises, remontant à moins d'un an)
  - Justificatif portant sur la mise à disposition des données de la MO (sur un portail Web SIG)
  - Personnel et infrastructure (justificatif: liste des ressources en personnel affecté à la MO et des moyens d'exploitation engagés dans le cadre de celle-ci)

#### Critères d'adjudication

##### Critères principaux

- Prestations (offre écrite et éven. présentation) (pondération: 40%)
- Assurance-qualité (pondération: 20%)
- Expérience dans la mise à jour de la mensuration officielle (pondération: 15%)
- Prix – conditions financières (valeur contractuelle du point par rapport à la valeur cantonale du point selon l'art. 16 OCMO en %) (pondération: 15%)
- Développement durable (pondération: 10%)

##### Sous-critères

##### Prestations

- Concept de prestations et éven. présentation personnelle de l'offre (pondération: 25%)
- Références (pondération: 5%)
- Service à la clientèle (pondération: 5%)
- Autres prestations relevant de la géomatique et de la mensuration dans le domaine de la MO (pondération: 5%)

##### Assurance-qualité

- Assurance-qualité dans la mensuration officielle (pondération: 5%)
- Sécurité de l'information (pondération: 5%)
- Modes de suppléance de la géomètre-conservatrice ou du géomètre-conservateur (pondération: 5%)
- Perfectionnement dans le domaine de la MO (pondération: 5%)

##### Expérience dans la mise à jour de la mensuration officielle

- Expérience du bureau de géomètres dans des communes similaires (pondération: 10%)
- Expérience de la géomètre conservatrice ou du géomètre conservateur en matière de conduite (pondération: 5%)

##### Prix – conditions financières

##### (pas de sous-critères) (pondération: 15%)

- La conversion en points est linéaire et entre dans le calcul sous la forme d'un nombre arrondi à un chiffre après la virgule. Une différence de rabais de 10% par rapport à l'offre la plus basse entraîne une diminution de la note de 1 point. À partir de 4 fois cette différence de rabais, toutes les offres héritent de la note 1 sur ce critère.

## Saint-Imier (Suite)



### Développement durable

- Places d'apprentissage (pondération: 5%)
- Écologie (pondération: 5%)

Le présent appel d'offres est publié dans la feuille officielle d'avis du district de Courtelary uniquement.

Pour plus de renseignements, s'adresser au service urbanisme et mobilité de Saint-Imier, M. Nicolas Vuilleumier (nicolas.vuilleumier@saint-imier.ch, 032 942 44 35).

Délai et adresse pour le dépôt de l'offre: l'offre doit être adressée dans une enveloppe fermée avec la mention *reconduction contrat mensuration officielle – ne pas ouvrir* au service urbanisme et mobilité de Saint-Imier, à l'att. de M. Nicolas Vuilleumier, d'ici au 11 août 2025 à midi.

### Voies de droit

Les recours sont traités par le préfet compétent conformément à la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA).

Saint-Imier, le 11 juillet 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction N° 25-20 eBau 2025-4035, dossier eBau 227261

**Adresse du projet:** BF 131, rue Malathe 14, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** aménagement d'une salle de loisirs et d'une salle de douche au sous-sol.

**Maître d'ouvrage:** Alain Auderset, rue de la Malathe 14, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Buri Concept Sàrl, Fanny Buri, Baptiste-Savoie 58, 2610 Saint-Imier.

**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M1 C4b.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** périmètre de protection et de conservation du site bâti.

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 11 juillet au 11 août 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 juillet 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:  
Nicolas Vuilleumier

## Sauge



### Avis de construction

**Requérant:** Marc-Henri Progin, chemin des Montes 6, 2536 Plagne.

**Auteur du projet:** Marc-Henri Progin, chemin des Montes 6, 2536 Plagne.

**Projet:** prolongement du mur de soutènement au Nord et agrandissement du couvert à voitures avec fermeture des faces nord et ouest sis sur parcelle N° 1074, chemin des Montes 6, 2536 Plagne, zone H2.

**Dérogation:** néant.

**Objet protégé:** néant.

**Périmètre protégé:** néant.

**Construction:** selon plans déposés.

**Dimensions:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérant:** Beat Rawyler, chemin des Éstampés 6, 2537 Vauffelin.

**Auteur du projet:** Marc Flammer, Dilitschstr. 5, 4500 Soleure.

**Projet:** pose d'un poêle suédois avec cheminée sur pan sud du toit de la maison d'habitation sise sur parcelle N° 411, chemin des Éstampés 6, 2537 Vauffelin, zone H2.

**Dérogation:** néant.

**Objet protégé:** néant.

**Périmètre protégé:** néant.

**Construction:** selon plans déposés.

**Dimensions:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 18 juillet 2025

Le Conseil municipal

### PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

#### Avis de construction N° 65/2025 eBau 2025-4798

**Requérante:** Municipalité de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne.

**Auteur du projet:** ATB-SA, rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

**Emplacement:** parcelles N°s 19, 29 et 569, au lieu-dit: *chemin des Grappes*, Vauffelin, commune de Sauge.

**Projet:** pose de conduites de distribution (eaux pluviales et résiduelles) et suppression de la conduite d'eaux mélangées.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** routes (communale et cantonale) et UPF.

**Objet protégé:** IVS régional BE 3198.0.4.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 18 juillet 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

**Requérant:** Sago Immobilier Sàrl, Sadri Goqi, Mettlenweg 72, 2504 Biemme.

**Auteur du projet:** AHD Architecture, rue Émile Boéchat 42, 2800 Delémont.

**Projet:** isolation périphérique, remplacement du chauffage au mazout par une pompe à chaleur

air-eau en façade ouest, pose de 3 Velux, agrandissement de 2 fenêtres, aménagement d'un studio dans les combles, sis sur parcelle N° 149 à la route Principale 25 à Frinwillier, zone Mpc2.

**Dérogation:** aucune.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 11 juillet 2025

Le Conseil municipal

### PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

#### Avis de construction N° 81/2025 eBau 2025-4355

**Requérant:** Othmar Josef Rickenbacher, Frauholzring 29, 6422 Steinen.

**Auteur du projet:** Klaus Mori, Therwilerstrasse 28, 4054 Basel.

**Emplacement:** parcelle N° 257, au lieu-dit: *Les Prés d'Auvergne* 125, Vauffelin, commune de Sauge.

**Projet:** construction d'une citerne d'eau de pluie (10 m³) et aménagement d'une petite station d'épuration à filtre planté.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 juillet 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Sonceboz-Sombeval



### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale

Conformément à la teneur de l'article 62 du Règlement d'organisation de la commune de Sonceboz-Sombeval, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 30 juin 2025 est déposé publiquement au secrétariat communal du 21 juillet au 19 août 2025. Durant la même période, il peut également être consulté sur le site internet de la commune.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du président des assemblées, Patrick Tissot, c/o Administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Sonceboz-Sombeval, le 15 juillet 2025

Le Secrétaire municipal

### Avis de construction eBau 2025-9789

N° Commune: 1925



**Requérants:** CFF SA, José Miguel Acosta Bejarano, de la Gare de triage 5, 1020 Renens.

**Auteur du projet:** Atelier Kamber Sàrl, Cyril Kamber, rue de l'Hôpital 28, 2800 Delémont.

**Emplacement:** rue de la Gare 23c, Sonceboz-Sombeval, parcelle: 912.

**Projet:** rénovation et mise aux normes du bâtiment WC clientèle / local de pause du personnel de la gare CFF de Sonceboz-Sombeval.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** domaine ferroviaire DF.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** groupe de construction A.

**Objet protégé:** objet digne de conservation, objet C, ensemble bâti selon le recensement architectural: bâtiment historique gare CFF.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 11 juillet 2025

Le Bureau communal

### PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

#### Avis de construction N° 107/2025 eBau 2025-8877

**Requérante:** Monnin SA, att. de M. Loïc Affolter, Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** Milani Architecture Sàrl, route de Moutier 109, 2800 Delémont.

**Emplacement:** parcelle N° 21, au lieu-dit: *rue Pierre-Pertuis* 25, commune de Sonceboz-Sombeval.

**Projet:** installation de deux aérorefroidisseurs en toiture.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** M3pc.

**Dérogations:** art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 août 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 juillet 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

## S'engager socialement!

Lors d'un séjour encadré de 8 à 14 jours pour les personnes atteintes de SEP.

Des questions?

Nous nous réjouissons de votre prise de contact.

formations@sclerose-en-plaques.ch  
Téléphone 021 614 80 80

sclerose-en-plaques.ch,  
Dons & Aide



Société suisse de la sclérose en plaques

## Sonceboz-Sombeval (Suite)



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES  
III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF

### Fermeture au trafic

Route cantonale N° 6: Front. JU/BE –  
Roches – Moutier – Sonceboz – Péry / Bienne  
Commune: Sonceboz-Sombeval  
430.20357 / Nouvelle construction – Trottoir:  
Sonceboz, sortie sud

**Tronçon:** route cantonale 6, route de Bienne depuis le carrefour *route de Bienne – route de Pierre-Pertuis – rue du Collège*, non compris le carrefour, à la sortie sud du village (accès patinoire/pétanque), sur environ 150 m.

**Durée:** du mardi 5 août à 19 h 30 au mercredi 6 août 2025 à 6 h.

**Dérogations:** aucune.

**Conduite de la circulation:** les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation peut se faire dans les deux sens par le Chasseral (Frinwillier – Orvin – Lamboing – Diesse – Nods – Chasseral – Saint-Imier – Villeret – Cormoret – Courtelary – Cortébert – Corgémont) et vice-versa.

**Motif de la mesure:** travaux de pose de revêtement.

**Restrictions:** interdiction générale de circuler dans les 2 sens.

Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route.

**Informations juridiques:** en vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de couche de roulement étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 16 juillet 2025

Office des ponts et chaussées du canton de Berne  
Arrondissement d'ingénieur en chef III,  
Service pour le Jura bernois

## Tramelan



PRO TRAMELAN

### Assemblée générale

Mercredi 20 août 2025  
CIP, Tramelan, 18 h, salle Rigel gauche

Le comité de Pro Tramelan convoque tous les membres et habitants de Tramelan à son assemblée générale.

Bienvenue à toutes et à tous.

Tramelan, le 18 juillet 2025

Pro Tramelan

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES  
III<sup>e</sup> ARROND. D'INGÉNIEUR EN CHEF

### Dépôt public relatif à une demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), la Commune de Tramelan soumet au dépôt public la demande de permis d'aménagement des eaux (procédure

communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux) pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

**Commune:** Tramelan.

**Responsable de l'aménagement des eaux:** municipalité de Tramelan.

**Cours d'eau:** La Trame (415).

**Localité:** STEP.

**Coordonnées:** 2 576 300 / 1 230 480.

**Projet:** remise à ciel ouvert STEP.

**Dérogations faisant l'objet de la requête:**

- Autorisation en matière de protection des eaux au sens de l'art. 11 LCPE
- Atteintes aux eaux souterraines (art. 26 OPE)
- Couverture ou mise sous terre des cours d'eau (art. 38 LEaux)
- Bâtiments et installations dans le secteur à proximité des eaux (art. 48 LAE)
- Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP)
- Atteintes à la végétation des rives (art. 22, al. 2, LPN)
- Atteintes aux animaux protégés (art. 20 LPN, art. 25 à 27 OPN)
- Atteintes aux haies et bosquets (art. 18 LPN, art. 27, al. 2, LCPN)

**Délai de publication et de recours:** du 14 juillet au 29 août 2025.

**Adresse de publication et de recours:** Commune de Tramelan, Services techniques, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan.

**Piquetage:** le piquetage désigne les hauts de berges, l'axe du ruisseau, le chemin et la traversée du ruisseau.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 7 juillet 2025

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef  
Office des ponts et chaussées du canton de Berne

## Canton de Berne



DIRECTION DES FINANCES

### Prolongation du délai de remise de la déclaration d'impôts

Les contribuables qui avaient demandé une prolongation de délai jusqu'au 15 juillet 2025 pour remettre leur déclaration d'impôts auront jusqu'au 15 août 2025 pour effectuer cette démarche sans recevoir de rappel. Ce sursis leur est accordé en raison du problème technique que rencontre actuellement BE-Login. Du fait de ce problème technique, il est difficile de se connecter et de remplir sa déclaration d'impôts en ligne. Il est inutile de demander une nouvelle prolongation de délai jusqu'au 15 août 2025: elle sera automatiquement appliquée aux délais déjà accordés jusqu'au 15 juillet 2025. Les demandes de prolongation de délai déjà déposées et soumises à émolument restent valables. Ainsi, les contribuables qui ont demandé ou qui prévoient de demander une prolongation jusqu'au 15 septembre 2025 par exemple ou au plus tard jusqu'au 15 novembre 2025 ne sont pas concernés par cette mesure provisoire.

Berne, le 10 juillet 2025

La Direction des finances

CONSEIL-EXÉCUTIF

### Subventions du Fonds de loterie et du Fonds d'encouragement des activités culturelles

Le Conseil-exécutif a prélevé un montant total de 1,09 million de francs sur le Fonds de loterie et le Fonds d'encouragement des activités culturelles

pour subventionner différents projets. Une subvention des deux fonds est ainsi accordée au Musée suisse du tir pour le renouvellement de son exposition permanente, inchangée depuis les années 1940. La nouvelle exposition mettra en lumière les personnes pratiquant ce sport et retracera son évolution, des sociétés de tir au sport populaire et au sport d'élite qu'il est devenu aujourd'hui. Par ailleurs, l'association *KriSTALL*, de Guttannen, se voit accorder un soutien pour la mise en place d'une exposition sur la formation des cristaux dans le massif du Grimsel.

### Consulter l'affaire



Berne, le 10 juillet 2025

La Direction de la sécurité (DSE)

COMMISSION DES FINANCES DU GRAND CONSEIL

### Révision de la loi sur les impôts soutenue par la majorité – contre-projet à l'initiative sur les grands prédateurs à limiter aux ours et aux loups

La Commission des finances du Grand Conseil a examiné la révision 2027 de la loi sur les impôts. Elle propose au Parlement cantonal d'approuver le projet. Une minorité souhaite néanmoins que certaines mesures soient mises en œuvre sans incidence financière. La commission a examiné le contre-projet à l'initiative *Pour la régulation des grands prédateurs dans le canton de Berne!* en vue de sa deuxième lecture. Elle propose au Grand Conseil de le limiter aux ours et aux loups.

La majorité de la Commission des finances (CFin) soutient la révision 2027 de la loi sur les impôts. La pièce maîtresse du projet est la mise en œuvre de diverses mesures découlant de la stratégie fiscale 2023. La majorité de la CFin est favorable à l'atténuation de la progression fiscale pour les revenus bas à moyens en combinant des adaptations des barèmes et une extension de la déduction pour les revenus modestes. Elle approuve également la suppression de la pénalisation du mariage pour l'impôt sur la fortune par le relèvement du seuil d'imposition pour les personnes mariées ou en partenariat enregistré.

Une minorité de la CFin souhaite que l'allègement fiscal pour les bas revenus dû à l'adaptation des barèmes dans les basses tranches soit compensé par une augmentation des impôts pour les hauts revenus. Elle demande en outre des déductions plus importantes pour les travailleuses et les travailleurs indépendants ainsi que pour les couples mariés ayant des bas revenus. Enfin, elle tient à ce que la suppression de la pénalisation du mariage soit sans incidence sur les coûts.

Réclame

Bonjour, nous sommes l'éditeur de la Feuille d'Avis :-)

**mais aussi**

... des graphistes passionnés qui donnent vie à vos idées!

imprimerie bechtel sa

En lien avec la révision de la loi sur les impôts, deux interventions parlementaires adoptées par le Grand Conseil ont été reprises par le Conseil-exécutif et la commission. Elles concernent la suppression du droit, pour les contribuables exonérés d'impôts, de bloquer la publication de leur nom sur la liste des institutions exonérées d'impôts ainsi que la limitation des conditions d'exonération fiscale pour les entreprises d'approvisionnement en énergie organisées en entreprises communales. Cette deuxième modification est contestée par une minorité de la commission.

### Contre-projet à l'initiative sur les grands prédateurs: limitation aux ours et aux loups

Lors de la session de printemps 2025, le Grand Conseil a chargé la CFin de retravailler le contre-projet à l'initiative cantonale *Pour la régulation des grands prédateurs dans le canton de Berne!* La commission a donc réexaminé le contre-projet. Elle propose de remplacer la notion de *grands prédateurs* par *ours et loups*. Elle a demandé leur avis au comité d'initiative ainsi qu'aux organisations de protection de l'environnement et de la nature, qui approuvent cette proposition. Tous les autres grands prédateurs, comme le lynx et le chacal doré, sont ainsi exclus du contre-projet. Une majorité de la CFin propose au Grand Conseil d'adopter le contre-projet. Une minorité le rejette.

La commission se rallie à la proposition du comité d'initiative d'allonger le délai après lequel la loi devient automatiquement caduque si aucune autre mesure législative n'est prise pour prolonger la réglementation. Le comité propose de faire passer ce délai de huit à douze ans. Comme le comité d'initiative est également d'accord pour limiter le contre-projet aux ours et aux loups, le retrait conditionnel doit toujours s'appliquer si le Grand Conseil adopte le contre-projet lors de la session d'automne 2025.

### Modification de la loi sur les caisses de pension cantonales

Enfin, la CFin a examiné la révision partielle de la loi sur les caisses de pension cantonales. Elle ne fait pas de proposition à ce sujet au Grand Conseil et soutient le projet. Cette révision est nécessaire pour deux raisons: il faut, d'une part, mettre en œuvre deux interventions parlementaires adoptées par le Grand Conseil et, d'autre part, ajouter des dispositions manquantes pour régir les cas d'assainissement dès lors de la Caisse de pension bernoise et la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois atteignent une capitalisation complète.

Les deux textes de loi et le contre-projet seront soumis au Parlement cantonal lors de la session d'automne 2025.

Berne, le 18 juillet 2025

La Commission des finances du Grand Conseil

## Fermeture estivale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 25 juillet, 1<sup>er</sup> août et 8 août prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 15 août. L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 21 juillet au 10 août. Bel été à tous!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56